

LA GRANDE MARCHÉ DU PARDON

Une Semaine sainte à l'église et dans la rue

■ La Grande Marche du Pardon, qui est devenue depuis quelques années un événement d'importance majeure à Montréal, a fini par donner un caractère nouveau aux jours précédant la fête de Pâques : elle a fait que la Semaine sainte est aujourd'hui célébrée autant dans la rue que dans les églises.

JULES BÉLIVEAU

Cette année, la Grande Marche du Pardon du Vendredi saint dans les rues de Montréal innove de façon particulière : « victime » de sa popularité, elle aura deux points de départ plutôt qu'un seul. L'un de ces points de départ sera celui qu'elle a adopté depuis plusieurs années, soit l'église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat, dans le nord de l'île de Montréal. L'autre point de départ sera l'église Saint-Clément, à l'angle des rues Viau et Adam, dans l'est de la métropole. Et le point d'arrivée de cette double Grande Marche du Pardon demeurera la basilique Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal.

La Semaine sainte célébrée partout

Descendue dans la rue, la Semaine sainte ne sera pas moins célébrée dans les églises et aussi, comme on le voit depuis un bon moment, dans les salles paroissiales et dans les salles d'école.

À Montréal, les offices courants des Jours saints auront lieu, comme chaque année, dans la plupart des églises de même qu'à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. À ce dernier endroit, la première grande cérémonie de la Semaine sainte sera la messe chismale, qui sera concélébrée le **Mercredi saint 18 avril, à compter de 20 heures**, par plus de 200 prêtres sous la présidence de Mgr Paul Grégoire. C'est au cours de cette célébration que l'archevêque de Montréal procédera à la bénédiction des saintes huiles qui serviront durant l'année pour le baptême, la confirmation et le sacrement des malades. Mgr Grégoire y clôturera également l'Année jubilaire de la Rédemption dont l'ouverture a été décrétée, le 25 mars 1983, par Jean-Paul II à Rome. Et les évêques, de même que tous les prêtres présents, y renouvelleront leurs promesses sacerdotales.

Le Jeudi saint 19 avril, à 20 h, Mgr André-Marie Cimichella, évêque auxiliaire à Montréal, présidera à la cathédrale la célébration de la dernière Cène au cours de laquelle aura lieu le rite du lavement des pieds.

Le Vendredi saint 20 avril, à 15 h, Mgr Grégoire présidera une méditation du Chemin de la croix qui sera animée par Mgr Cimichella. Et, **à 17 h**, l'archevêque de Montréal présidera l'office du Vendredi saint.

Le Samedi saint 21 avril, à 20 h, Mgr Cimichella présidera la Vigile pascale en présence de Mgr Grégoire.

Et le dimanche de Pâques, à 11 h, la messe de la Résurrection sera présidée par Mgr Grégoire.

La Passion du Christ

Comme on l'a vu au cours des dernières années, un nombre toujours relativement important de paroisses, tant à Montréal que dans les diocèses environnants, incluent dans leurs célébrations de la Semaine sainte des représentations dramatiques de la Passion du Christ. C'est ainsi qu'un groupe de jeunes d'un quartier de l'est de Montréal répètent encore cette année l'expérience d'un jeu théâtral intitulé *Voici l'Homme*. Les dernières représentations de ce spectacle auront lieu ce soir (14 avril) et les 17 et 18 avril, à 20 h, à l'école Eulalie-Durocher, au 4350, rue Hochelaga.

Un autre groupe composé d'une vingtaine de jeunes d'environ 14 à 20 ans présentera par le mime et la parole *L'Homme de Galilée* demain soir (15 avril), à 20 h, à l'église Notre-Dame-des-Champs de Repentigny.

Le Théâtre Bel Espoir, de son côté, poursuit sa tournée de plusieurs églises avec son *Jeu de la Passion*. Il sera, ce soir, à Saint-Eustache et, par la suite, à Sainte-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire (15 avril), à la Trappe d'Oka (15 avril), à la paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus de Saint-Hyacinthe (17 avril), à Saint-Bruno (18 avril) et à Saint-Eugène de Montréal (20 avril).

Enormément plus suivie qu'elle ne l'était lorsqu'elle a vu le jour en 1973 — seulement 35 pionniers y avaient alors participé, comparativement à plusieurs milliers de personnes l'an dernier — la Grande Marche du Pardon de Montréal a inspiré l'organisation de manifestations semblables dans plusieurs autres villes du Québec et d'ailleurs. On mentionne par exemple des endroits comme Ottawa, Québec, Longueuil, Drummondville, Valleyfield, Laval, Saint-Jérôme, Châteauguay, Repentigny, Granby, Kingsley Falls, Mascouche et Saint-Jean-sur-Richelieu. Et d'autres Marches du Pardon ont lieu jusqu'en Louisiane, dans les villes de Lafayette et Opelousas, et à Châlons-sur-Marne, en France.

À Montréal, la Marche du Pardon du Vendredi saint se mettra en branle, à l'église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat comme à l'église Saint-Clément, à 7 h. Après une halte dans une douzaine d'églises-stations situées le long du parcours, les deux groupes de marcheurs atteindront la basilique Notre-Dame un peu avant 15 h.



Pierre Duval à Notre-Dame

Le ténor Pierre Duval effectue un retour sur la scène montréalaise, après plusieurs années d'absence. En compagnie des Disciples de Massenet, il interprétera le « Sanctus » de Berlioz, « Ingemisco » de Verdi, ainsi que « Les Sept Paroles du Christ » de T. Dubois, lors d'un concert qui aura lieu à l'église Notre-Dame de Montréal, le Vendredi saint, à 20 h..

ON ATTEND 500 000 PERSONNES L'inscription pour la messe du pape au parc Jarry commence le 23 avril

■ C'est le lundi 23 avril, soit le lendemain de la fête de Pâques, que commencera le processus d'inscription pour la distribution des laissez-passer devant permettre d'assister à la messe de Jean-Paul II au parc Jarry, le 11 septembre prochain. Cette opération prendra fin le 1er juin.

JULES BÉLIVEAU

En faisant part de cette nouvelle, hier, le Centre d'organisation de la visite du pape à Montréal a indiqué que toute personne désirant participer à ce qui promet déjà d'être un événement incomparable dans toute l'histoire de la métropole ne pourra avoir accès au parc Jarry qu'au moyen de son laissez-passer. La procédure à suivre pour obtenir un laissez-passer est la suivante : se présenter au presbytère de sa paroisse ou à celui de la paroisse la plus proche de sa résidence, y remplir le formulaire préparé à cet effet... et attendre le courrier postal du mois d'août.

Distribués gratuitement, les laissez-passer ont principalement pour raison d'être l'assurance du plus grand confort possible à toutes les personnes présentes au parc Jarry de même que l'instauration d'une ambiance empreinte d'accueil, de fraternité et de recueil-

ment. Le système mis au point par les responsables de ce grand rassemblement prévoit que chacune des personnes détentrices d'un laissez-passer sera acheminée vers un endroit précis du parc Jarry, où elle sera attendue par d'autres personnes de sa paroisse.

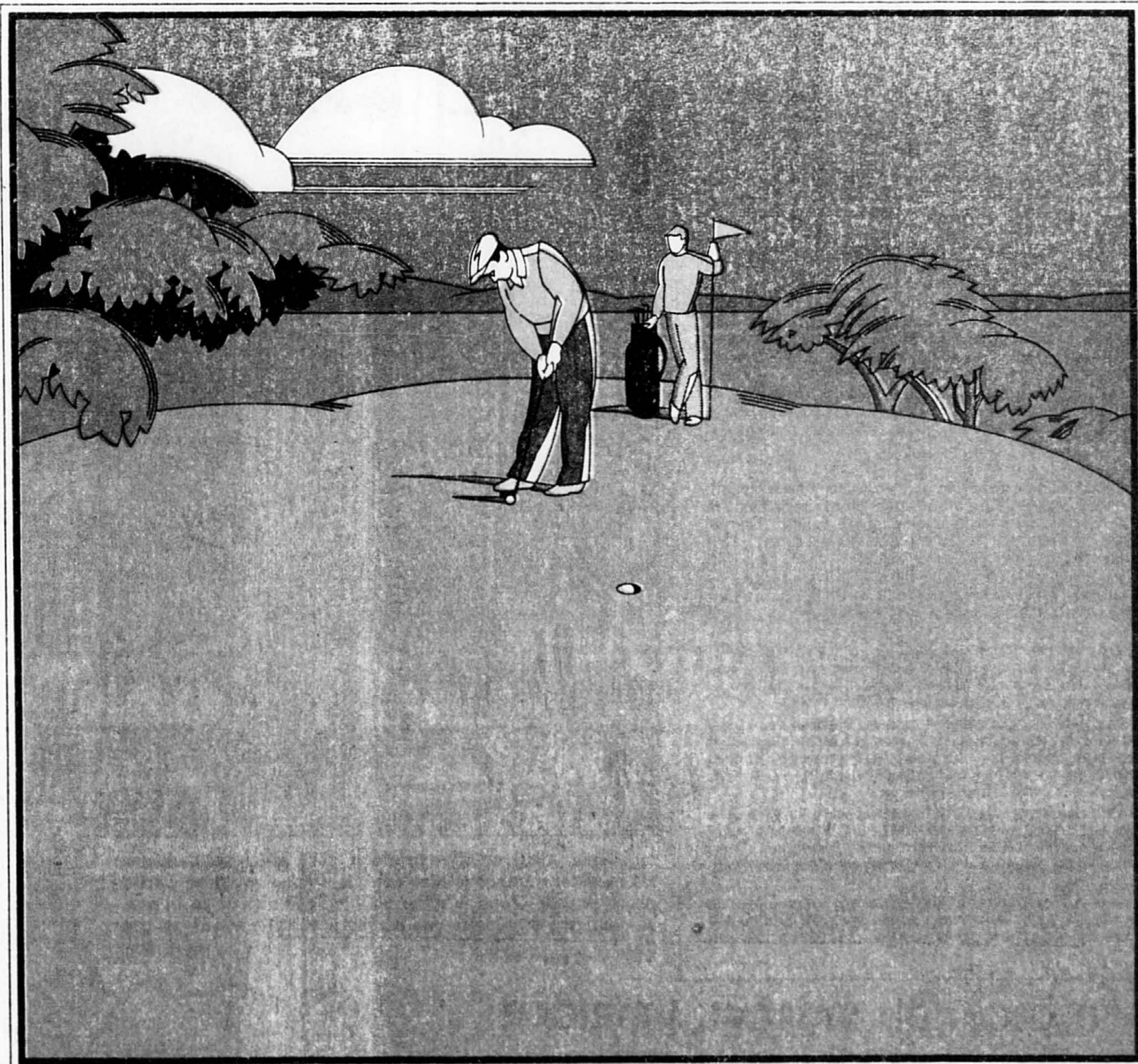
Présentement, a signalé hier M. André Lamoureux, du Centre d'organisation de la visite du pape à Montréal, tout est en place dans toutes les paroisses du diocèse de Montréal, dans celles des autres diocèses de l'Inter-Montréal (Saint-Jean-Longueuil, Saint-Jérôme, Valleyfield, Joliette, Saint-Hyacinthe et Sherbrooke) et dans trois autres diocèses (Mont-Laurier, Amos et Rouyn-Noranda) pour la cueillette des inscriptions. Au total, les paroisses francophones de la région immédiate de Montréal et les paroisses auxquelles elles ont été jumelées sont au nombre de près d'un millier. Ce nombre ne comprend pas les paroisses anglophones de la région de Montréal, qui sont jumelées, elles, à des paroisses de 28 diocèses des États-Unis et de l'Ontario.

Les responsables de l'organisation de la messe du pape au parc Jarry ont volontairement choisi de ne pas fixer pour le moment une limite au nombre de personnes attendues au parc Jarry. Mais l'hypothèse de travail généralement retenue jusqu'ici fait état d'une assistance de 500 000 personnes.

Les constructeurs des papemobiles

■ OTTAWA (PC) — Les noms des constructeurs des deux papemobiles qui seront utilisées par Jean-Paul II, en septembre prochain, au Canada, ont été divulgués hier dans la capitale par la Conférence des évêques catholiques du Canada. La Compagnie générale électrique (CGE) fournira gratuitement les deux bulles de plastique, General Motors les châssis et les moteurs et l'assemblage sera fait aux usines de la compagnie Pierre Thibault Ltée, de Pierreville. Le bref communiqué émis par les évêques ne parlait pas des coûts de ces deux engins. Le véhicule de la gamme des produits GM qui a été retenu est un « pick-up » et le fabricant a décidé d'en faire cadeau aux organisateurs de la visite papale.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell, le contrat qui décontracte.



Au golf comme en affaires, il est essentiel de se décontracter... afin de pouvoir se concentrer sur l'essentiel.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell vous donne la possibilité de louer, avec option d'achat, selon vos besoins, votre équipement de télécommunications. À des prix très compétitifs.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell met à votre disposition

la gamme la plus complète de systèmes de télécommunications. Systèmes des plus performants.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell assure aussi la maintenance de votre système de télécommunications. Le service Bell Canada, au service de l'efficacité.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell, c'est le contrat qui décontracte.

L'efficacité passe par Bell

EN PRÉVISION DU CONGRÈS À LA DIRECTION DU PLC

Coup d'envoi aux assemblées d'investissement au Québec

C'est dans la circonscription de Jonquière que sera donné, aujourd'hui, le coup d'envoi aux assemblées d'investissement au cours desquelles seront élus les députés québécois au congrès du Parti libéral du Canada.

MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Neuf autres réunions suivront pendant la journée celle tenue au Saguenay : Berthier-Maskinongé-Lanaudière, Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, Chambly, Châteauguay, Mont-Royal, Sherbrooke, Saint-Léonard-d'Anjou, Saint-Jean et Verdun.

Au total, 86 personnes seront sélectionnées dans ces 10 circonscriptions : 70 députés généraux, c'est-à-dire sept par circonscription (trois hommes, deux femmes et deux jeunes), 14 membres de sept clubs féminins et deux membres du club de jeunes.

Provincialement, ils seront près de 900 Québécois à se rendre dans la capitale fédérale en juin, ce

qui représente environ le quart des 3 500 députés nationaux qui désigneront le successeur de Pierre Trudeau et le nouveau premier ministre du Canada (du moins jusqu'au déclenchement d'élections générales).

Depuis le début des assemblées convoquées pour élire les députés, il y a une semaine à Toronto, on a fait grand état de l'importance de l'Ouest, où la situation du PLC se compare à la position du Parti conservateur au Québec, au congrès de juin 1983.

Mais, il ne faut pas négliger pour autant la délégation québécoise. « On aura environ 880 députés sur 3 500, ça représente beaucoup de monde, c'est un bloc important. Même s'il est possible mathématiquement qu'un candidat soit élu sans l'appui d'aucun député du Québec, c'est très improbable », croit Marcel Lessard, président de l'aile québécoise du PLC.

330 autres

Aux 650 députés élus par une partie des quelque 90 000 mem-

bres québécois du PLC, il faut ajouter environ 330 autres députés désignés par vote ou nommés d'office.

Parmi ceux-là, on retrouve 53 jeunes, 88 membres de clubs féminins, 72 présidents de comités et autant de députés, en plus des 10 membres de l'exécutif provincial, des 18 sénateurs actifs et à la retraite, des huit membres du Conseil privé et d'un candidat défait.

Chez les organisations des candidats moins connus comme MM. Donald Johnston, John Roberts, John Munro, Mark MacGuigan et Eugene Whelan, on reconnaît sans doute l'importance de ces investitures, mais encore plus chez les deux principaux aspirants, Jean Chrétien et John Turner.

On s'attend à ce que les équipes de ces deux candidats se livrent

au cours des prochaines semaines à une véritable lutte, comté par comté. Pour l'instant, c'est l'équipe de John Turner qui fait le plus preuve d'optimisme. « Ça s'annonce très favorable pour nous et nous pensons avoir une majorité des députés au Québec », a déclaré Claude Lavoie, organisateur au Québec du candidat torontois.

Pour sa part, l'organisateur de M. Chrétien au Québec, Léonce Mercier, prédit que son équipe de 400 à 500 bénévoles réussira à se rallier la moitié des députés élus dans la province.

« On est nez-à-nez et c'est d'autant plus satisfaisant compte tenu du départ fulgurant de Turner. Il y a deux ou trois semaines, tout le monde aurait voté Turner, mais maintenant les gens réfléchissent, les députés font preuve

de calme et d'hésitation, ce qui est très bon pour nous », a-t-il affirmé.

Du côté de Donald Johnston, on admet que MM. Chrétien et Turner sont les plus forts. « Au Québec, on est beaucoup plus commis pour certains candidats que même en Ontario ; on va donc travailler beaucoup sur les indécis », a déclaré Paul Caron dans une interview téléphonique d'Ottawa.

Du côté des députés, M. Chrétien recueillerait l'appui plus ou moins avoué de la moitié des députés des dix circonscriptions où se tiendront demain les investitures tandis que deux vont à l'équipe Turner et les autres n'ont pas voulu se prononcer.

Hésitation

Pour leur part, les présidents de comté semblent également

partagés dans leur choix. Yvon Desrosiers, de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, est favorable à M. Turner et il croit que son député, Rémi Bujold, membre du comité d'organisation du congrès, suit la même tendance.

Raymond Gagnon, de Berthier, attend les directives de son député, Antonio Yanakis, même s'il se déclare « 100 p. cent » pour M. Chrétien. Selon lui, il n'y a pas eu de cabale pour l'équipe Turner et, lance-t-il aux partisans de l'ex-ministre des Finances, « on les attend de pied ferme ».

Dans Saint-Jean, le président Jacques Brunelle pense qu'une forte majorité des militants sont favorables dans sa circonscription à M. Turner. Les partisans de M. Chrétien se sont faits très discrets dans cette région, a-t-il indiqué.

Jean Chrétien défrayera le coût de son voyage dans l'Ouest canadien

VANCOUVER (d'après PC) — Le ministre de l'Énergie et candidat à l'investiture du Parti libéral, Jean Chrétien a déclaré hier que les organisateurs de sa campagne allaient défrayer la plupart des frais de son voyage dans l'Ouest canadien, en fin de semaine.

Précisant que les membres du cabinet ne pouvaient se diviser en deux, une moitié comme candidat et l'autre moitié comme ministre, il a indiqué que sa chambre d'hôtel sera payée à même les fonds de sa campagne.

M. Chrétien a apporté ces précisions en réponse à des questions posées par des journalistes, lors d'une conférence de presse matinale organisée pour souligner la signature d'un amendement sur une entente avec la Colombie-Britannique concernant le prix du pétrole.

L'entente a été conclue il y a plusieurs mois mais M. Chrétien



Chrétien : les ministres candidats ne peuvent se diviser en deux...
téléphoto UPC

et le ministre de l'Énergie de la province, Stephen Rogers, n'avaient encore pu trouver le

moment de signer l'entente, a déclaré un adjoint de M. Chrétien.

Par ailleurs, M. Chrétien, dans une entrevue qui doit être diffusée à la télévision demain, estime qu'il a plus de chances que M. Turner de s'attirer les faveurs des députés libéraux qui avaient initialement pris parti pour d'autres candidats à l'investiture.

Pour sa part, le ministre au Développement économique, Donald Johnston, qui avait été critiqué par d'autres ministres libéraux engagés dans la course à l'investiture pour son apparent oubli de la solidarité ministérielle, a loué le travail de deux ses collègues, le ministre du Revenu, Pierre Bussières et le ministre des Finances, Marc Lalonde.

Du bon travail

De M. Bussières, qui se trouve sous le feu des conservateurs depuis quelques mois, M. Johnston a dit qu'il faisait un bon travail et

qu'il tentait de résoudre les problèmes de son ministère.

Quant au ministre Lalonde, M. Johnston a dit de lui qu'il s'était bâti une grande crédibilité auprès du monde des affaires et qu'il tentait de simplifier le système d'impôts des contribuables.

Par ailleurs, David Berger est devenu hier le premier député à appuyer la candidature de M. Johnston. Au cours d'une conférence de presse, M. Berger a dit qu'il était d'accord avec les politiques économiques de M. Johnston et qu'il trouvait que les propositions des autres candidats étaient vagues.

Enfin, selon le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Gilles Rhéaume, « l'incohérence et l'improvisation de John Turner dans ses déclarations sur la question linguistique (...) démontrent clairement que ses ambitions politiques, que sa soif de pouvoir priment sur ses principes, s'il en a ».



photo UPC

Tout souriant, Bill Bennett a finalement donné son accord à la réalisation d'Expo 86.

Oui à Expo 86

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre Bill Bennett a finalement donné le feu vert, hier, à la réalisation d'Expo 86, l'exposition mondiale des transports et communications qui doit se tenir à Vancouver en 1986.

Il en a fait l'annonce lors d'une conférence de presse, indiquant que le gouvernement légifèrera contre toute menace d'arrêt des travaux lors de la période de construction de l'exposition.

L'annonce a suivi une rencontre avec le sénateur Jack Austin, qui représente le gouvernement fédéral dans la réalisation de cette extravagance de \$1,2 milliard, sur le site du False Creek, dans le centre-ville de Vancouver, et une conversation téléphonique de dernière minute avec le cabinet créditiste, à Victoria.

Il a déclaré que le montant de \$114 millions pour les contrats de construction qui avait été gelé en raison de disputes ouvrières sera distribué aux entrepreneurs, qu'ils embauchent ou non des syndiqués.

Un nuage

Un nuage avait plané sur le sort de l'exposition depuis que M. Bennett s'était adressé à la population, lors d'une apparition à la télévision, le 29 mars, et avait demandé au président d'Expo 86, Jim Pattison, de s'enquérir si les travaux de l'exposition pourraient se dérouler normalement jusqu'à la fin.

M. Pattison a rapporté, la semaine dernière, qu'il avait été incapable d'obtenir des garanties des syndicats de la construction de la province et avait par la suite recommandé que le projet soit abandonné.

Il aurait été préférable, selon M. Pattison, d'inscrire immédiatement une perte de \$80 millions déjà dépensés que de faire supporter aux contribuables une dette possible de \$950 millions si jamais les travaux ne sont pas terminés à temps.

M. Bennett a déclaré qu'il demandera à M. Pattison de rencontrer de nouveau les syndicats et les autres parties impliquées et de créer un comité spécial pour surveiller les travaux de l'Expo et de s'assurer à ce que toute intervention législative puisse être considérée, si le cas s'avère nécessaire.

La pierre d'achoppement à l'origine de la controverse repose sur l'insistance de M. Bennett à s'assurer que l'Expo soit le site d'un marché concurrentiel de libre entreprise, ouvert aux entrepreneurs offrant du travail à des syndiqués ou à des non-syndiqués.

Le chef syndical Roy Gautier avait déclaré que les membres de son syndicat ne travailleraient avec des non-syndiqués qu'à la condition que ces derniers soient payés au même salaire que les syndiqués.

IMPLANTATION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Judy Erola admet que la résistance est forte

OTTAWA (PC) — Tout en affirmant que le programme de conversion au système métrique n'était pas mort, Judy Erola, ministre des Affaires des corporations et des consommateurs a laissé entendre, hier, que ce changement présageait encore une longue lutte qui pourrait être difficile à supporter pour un bon nombre de citoyens.

«...Il semble que dans notre système démocratique ce soit le prix qu'il faudra payer, » a déclara-

ré Mme Erola au cours d'une conférence d'une journée sur le passage aux mesures métriques.

Elle a exprimé son étonnement devant les reproches voulant qu'on force la population à adopter le système métrique et qu'on prive les Canadiens de la liberté de choix. Jamais, les Canadiens n'ont bénéficié d'une telle liberté de choix en ce qui regarde les mesures qu'ils peuvent utiliser, a-t-elle maintenu.

Le ministre a révélé à la même

occasion que, si on avait annoncé la disparition après le 31 mars prochain de la Commission du système métrique, un nouveau bureau institué au sein du ministère des Affaires des corporations et des consommateurs verrait à l'application de la loi des poids et mesures.

Coordination

Ce bureau travaillera en coordination avec divers organismes fédéraux particulièrement intéressés et existants déjà au sein

du ministère du Bien-être et de la Santé pour les produits alimentaires et les médicaments, de Transport Canada pour les chemins de fer et les vols aériens, ainsi que du ministère des Corporations et des Consommateurs pour les produits à la consommation.

Le programme de conversion au système métrique a connu plusieurs difficultés judiciaires et autres.

A la fin de l'année dernière, deux propriétaires de stations-service de Toronto ont été acquittés de l'accusation d'avoir violé la loi des poids et mesures, parce qu'ils vendaient de l'essence au gallon. Par la suite, Ottawa a cessé de voir au respect du programme. Et, dernièrement, le Conseil des détaillants du Canada a rapporté que, depuis cette relâche, le système métrique est petit à petit mis de côté pour la mesure des aliments.



Le premier ministre Pierre Trudeau, qui n'aime pas beaucoup les médias, a annoncé hier aux Communes qu'il ne participerait pas au « foutu » dîner annuel de la galerie de la presse parlementaire parce que les reporters déforment ses propos.
téléphoto UPC

Trudeau refuse de préciser les règles d'éthique

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a refusé, hier, de préciser des règles d'éthique qui régiraient la participation des attachés politiques rétribués par l'État dans les campagnes des différents candidats à l'investiture libérale.

Un attaché politique de ministre peut travailler pour son ministre mais « s'il recrute des députés, s'il organise la campagne au leadership, j'ai clairement dit qu'il devrait demander un permis d'absence ou démissionner », a dit M. Trudeau, interrogé à nouveau aux Communes par les conservateurs.

Si le chef de l'Opposition Brian Mulroney était prêt à rendre public un code d'éthique pour son propre personnel, « je suis prêt à obéir aux mêmes règles et avec plus de sévérité pour les candidats au leadership », a dit M. Trudeau.

À plusieurs reprises cette semaine, l'opposition conservatrice a soulevé aux Communes la participation du personnel des cabinets, rétribués à même les taxes des contribuables, dans les cam-

pagnes des différents candidats à la succession de Pierre Trudeau.

Mercredi soir, une importante réunion des supporters de John Turner à Montréal avait été organisée par Paul Lamontagne, chef de cabinet du ministre des Sports amateurs, Jacques Olivier. Dans les cercles libéraux on ne se cache pas pour souligner que M. Lamontagne consacre beaucoup de son temps à la campagne de l'avocat torontois, ayant même accepté d'être cité dans les médias comme « l'organisateur » de la réunion de mercredi.

« C'est moi qui ai organisé cette réunion », a cependant affirmé le ministre des Sports Jacques Olivier, ajoutant toutefois que « M. Lamontagne travaille pour moi ».

Plusieurs personnes du cabinet du ministre des Communications Francis Fox s'occupent aussi de l'avenir de l'ancien ministre des Finances John Turner. « Il n'y a pas un adjoint politique à Ottawa qui ne travaille pas au leadership en « side-line », de lancer Jean-François Thibault, chef de cabinet de M. Fox et militant Turner. « Mais il faut que le travail continue de se faire au ministère », a-t-il ajouté.



Judy Erola

photo PC

La Commission de l'agriculture étudiera le problème de la relève

■ QUÉBEC — La Commission parlementaire de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation a décidé hier de se prévaloir du pouvoir d'initiative que lui octroient les nouveaux règlements de l'As-

semblée nationale pour se pencher sur les problèmes de la relève agricole.

À l'occasion de l'étude des crédits du ministère, les quatorze membres de la Commission présidée par le député libéral

de Beauce-Sud, Herman Mathieu, ont fait l'unanimité pour considérer ce sujet comme prioritaire au cours de l'année.

Bien que le mandat sera précisé au cours des prochaines semaines, les membres

(huit députés ministériels et quatre députés de l'Opposition) envisagent de tenir des rencontres dès

CLAUDE-V. MARSOIS
de notre bureau de Québec

l'automne pour consulter tous les organismes et groupements intéressés de près ou de loin aux agriculteurs de l'avenir et élaborer avec eux des hypothèses de solutions.

Parallèlement à cette mission, la Commission entend examiner les orientations, les activités et la gestion de l'Office du crédit agricole puisque l'organisme est lié d'assez près aux questions touchant la relève agricole.

Une hausse

Le ministre Jean Garon a indiqué hier que les prêts consentis par l'Office en 1983-1984 se sont élevés à \$267,4 millions, soit une hausse de 23,2 p. cent par rapport à 1982-1983. Ce sont les prêts à court et à moyen termes qui ont connu les plus fortes augmentations.

Les prêts à court

terme ont atteint \$61,3 millions comparativement à \$41,9 millions en 1982-1983 (18 p. cent d'augmentation) tandis que les prêts à moyen terme sont passés de \$45,1 millions à \$77,5 millions (une hausse de 53,2 p. cent). Durant la même période, les prêts à long terme sont passés de \$128,6 à \$130,2 millions.

Dans le cas du crédit à moyen terme, les maximums de prêts sont passés de \$100 000 à \$200 000 par exploitation tandis que les maximums du crédit à la production agricole ont augmenté de \$100 000 à \$500 000 pour les producteurs céréaliers et de bovins de boucherie.

L'an dernier, l'Office du crédit agricole n'a accordé pour les fins de la relève agricole que \$4,2 millions en subventions directes et 516 prêts en vertu de la loi favorisant l'établissement des jeunes agriculteurs (première tranche de \$50 000 sans intérêt).

Enfin, l'organisme a consenti des crédits spéciaux pour les producteurs de céréales pour un montant de \$4,5 millions.

**Économisez
DES DOLLARS**

**EN ACHETANT DIRECTEMENT
D'UN MANUFACTURIER À VOTRE
SERVICE DEPUIS PLUS DE 20 ANS.**

chez
PISCINE

Fibro

CANADA LTÉE

(PISCINES FIBRE DE VERRE)



CARACTÉRISTIQUES:

- piscine, fibre de verre (3 / 8" approx.), moulée en une seule pièce.
- Deux marches de sécurité tout autour.
- Jamais de toile à remplacer.
- Isolation du bassin en polyuréthane
- S'installe à l'intérieur comme à l'extérieur.

- Choix de 3 modèles.
- Spécialiste d'installation à l'intérieur

**OUVERT 7 JOURS
PAR SEMAINE**

TOUT NOUVEAU
Votre piscine FIBRO
est équipée d'un bain
tourbillon et thérapeutique.

Sortie 16
de l'autoroute des Laurentides
Franchises disponibles

1456 - 95e Ave., Fabreville, Laval - 622-2664

CONSEILS EN AMÉNAGEMENT

CLINIQUE GRATUITE SUR LA DÉCORATION INTÉRIEURE

SAMEDI et DIMANCHE

14 et 15 avril

10h00 à 18h00

**372, rue Notre-Dame
Repentigny**

Nos décorateurs professionnels vous aideront à régler vos problèmes d'aménagement et vous feront des suggestions selon votre budget.

À voir sur place meubles sur mesures laqués et québécois Le Bahutier, accessoires.

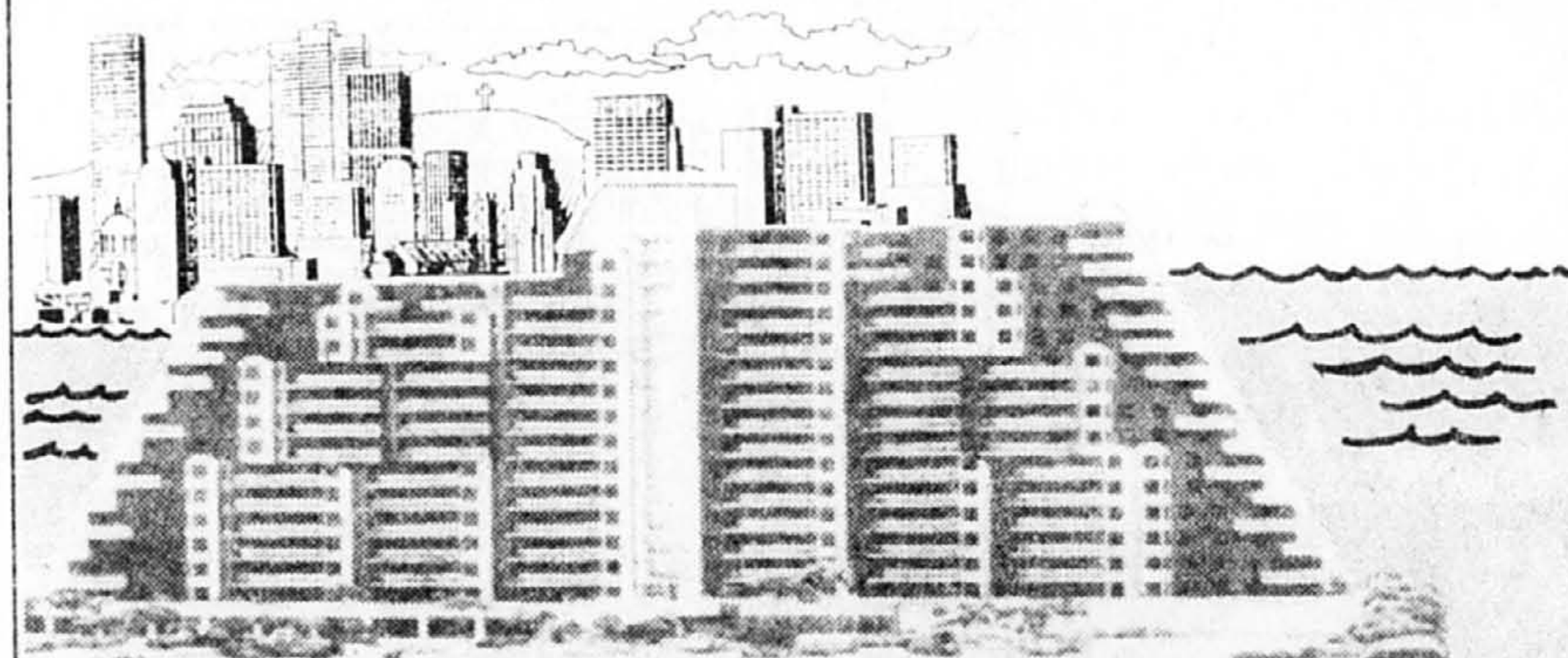


**POUR
RENS.: 585-3148 / 8644**



Un style de vie L'IMMEUBLE LE PLUS PRESTIGIEUX À MONTRÉAL

Appartements luxueux en location, à quelques minutes du centre-ville.
Face au majestueux St-Laurent.



- Piscine, bain sauna, tourbillon.
- Tennis, racquetball, ping-pong.
- Salles d'exercice, billard, réception.
- Stationnement intérieur vaste.
- Sécurité 24 heures.
- Appartements de 1200 à 1800 pieds avec immense balcon, terrasse.
- Fenestration maximale, vue sur le fleuve et le centre-ville.
- Piste de jogging, cyclable, golf et tennis intérieur à 2 minutes.



**LES JARDINS DE
L'ARCHIPEL**

BUREAU DE LOCATION
ET DE VENTE

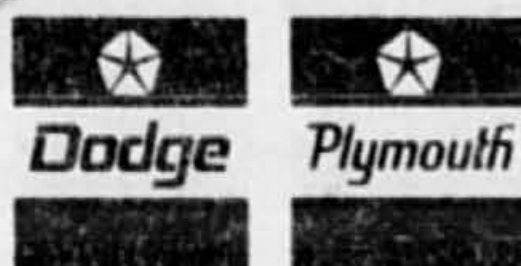
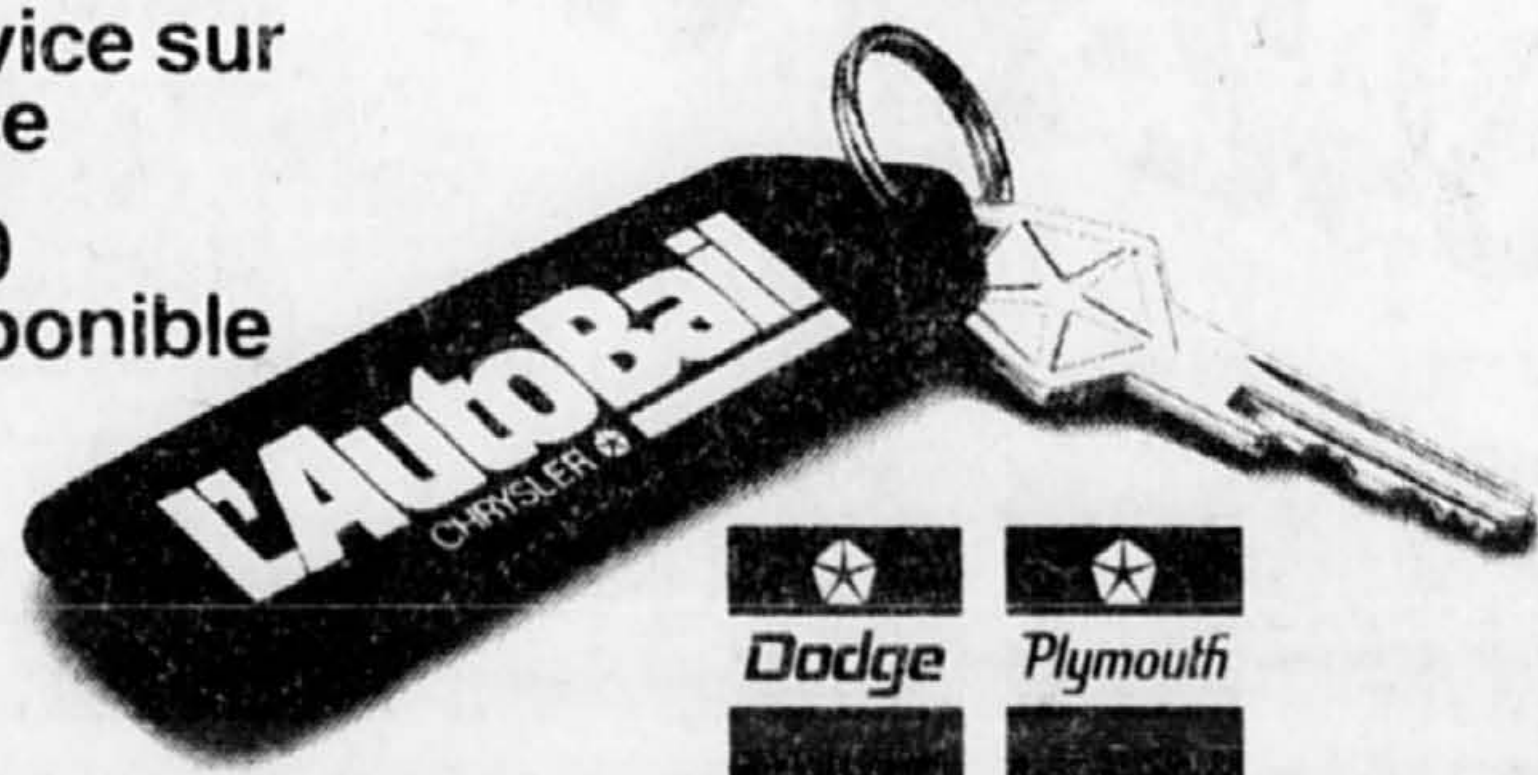
30, Berlioz Rive, suite 103, Île-des-Sœurs
767-5363

LOUEZ MOINS CHER chez votre concessionnaire CHRYSLER



- ✓ Pas d'intermédiaire
- ✓ Service sur place
- ✓ 5/80 Disponible

- ✓ Choix exceptionnel
- ✓ À deux pas de chez vous



AUTOMOBILES PLYMOUTH
CHRYSLER
DE POINTE-CLAUDE LTÉE
335, boul. Brunswick
Pointe-Clau, Québec
H9R 1A7
514/694-8333

ROD-POINT DODGE &
CHRYSLER LTÉE
5055, boulevard Cousineau
St-Hubert, Québec
J3Y 3K7
514/656-4110

AUTOMOBILES PLYMOUTH
CHRYSLER DE LAVAL LTÉE
1058, boulevard des
Laurentides
Ville de Laval, Québec
H7G 2W1
514/668-8080

AUTOMOBILES
FORGUES INC.
15949, rue Sherbrooke est
Montréal, Québec
H1A 1E3
514/642-7411

Pascal Furniture

**PRIX
D'OCCASION
UNIQUE!**

LES «POSTUREPEDICS» DE SEALY

Second Century	Prestige	Premier
Format jumeau—matelas et sommier 399⁸⁸	Format jumeau—matelas et sommier 349⁸⁸	Format jumeau—matelas et sommier 299⁸⁸
Format double—matelas et sommier 469⁸⁸	Format double—matelas et sommier 418⁸⁸	Format double—matelas et sommier 369⁸⁸
Format «queen»—matelas et sommier 579⁸⁸	Format «queen»—matelas et sommier 514⁸⁸	Format «queen»—matelas et sommier 454⁸⁸
Format «king»—matelas et sommier 799⁸⁸	Format «king»—matelas et sommier 699⁸⁸	Format «king»—matelas et sommier 619⁸⁸
Royale		
Format jumeau—matelas et sommier 244⁸⁸	Format double—matelas et sommier 309⁸⁸	Format «queen»—matelas et sommier 379⁸⁸

Pascal ouest
3600 Côte-Vertu
— Centre d'achats Le Bazar

Pascal est
6800 est, Jean-Talon
— à l'ouest des Galeries d'Anjou

DIMANCHE DANS

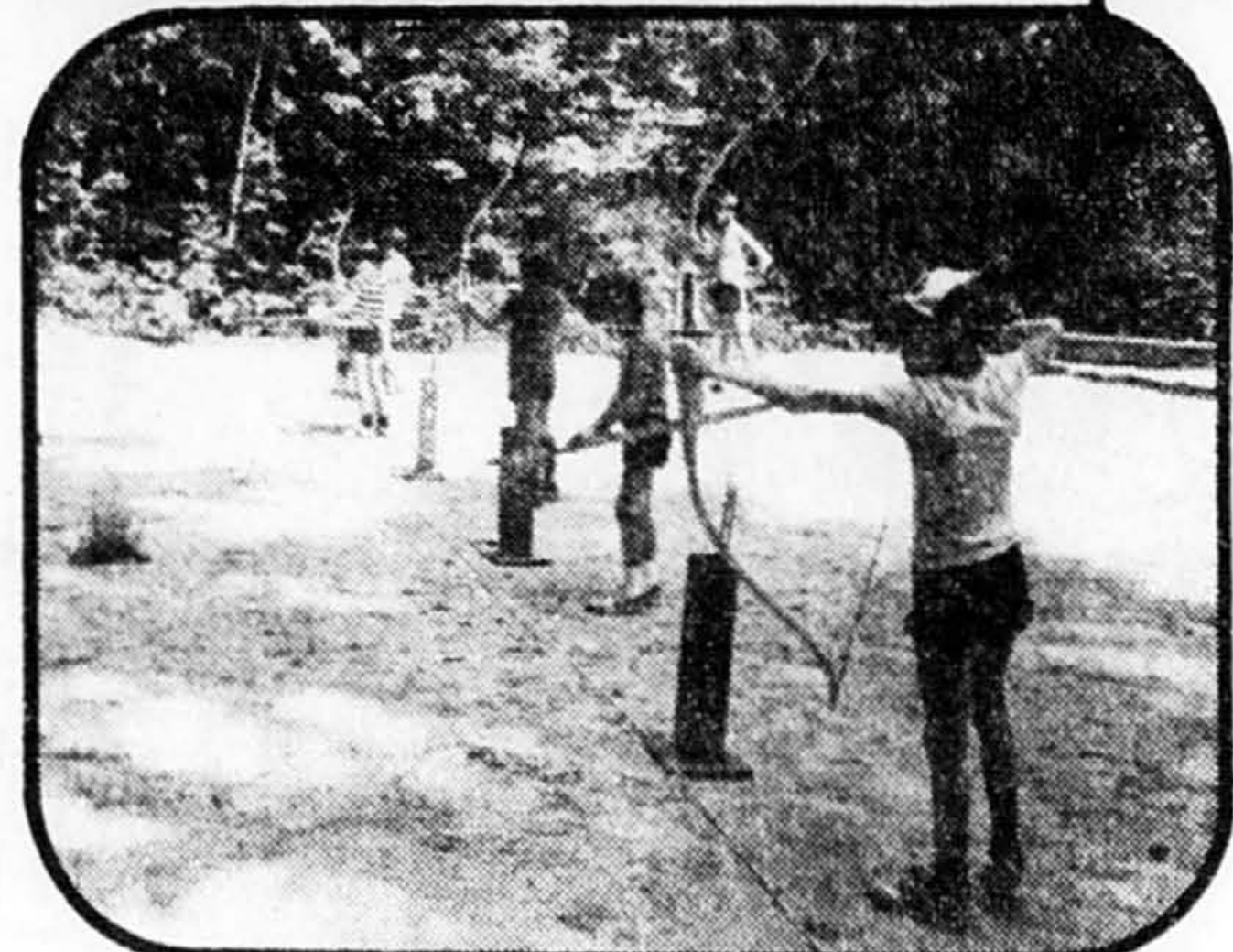
la presse

100 ans



La religion des ancêtres

La religion des ancêtres est toujours vivante chez les Amérindiens, selon Sakokwenonkwass, mieux connu sous le nom de Tom Porter. Notre chroniqueur Jules Béliveau l'a rencontré.



Les camps d'été

Déjà il faut prévoir les vacances, Jeanne Desrochers se penche sur les camps d'été et les bases de plein air. Comment choisir, les coûts, les spécialités, les inscriptions. Un excellent reportage.



Nos amies les bêtes

A tous les dimanches, Louise Laliberté, médecin vétérinaire, aborde des sujets très intéressants dans la chronique «Nos amies les bêtes». Les soins à apporter aux animaux domestiques, une foule de conseils et un calendrier des activités des nombreux clubs et associations constituent l'essentiel de cette populaire rubrique.

MÊME
LE DIMANCHE
LE JOURNAL C'EST

la presse

100 ans

OLP: du consensus paralysant à la règle de la majorité

■ «L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a désormais acquis une reconnaissance suffisante pour qu'elle abandonne la règle paralysante du consensus au profit de la règle de la majorité. Pluraliste, l'OLP reconnaît le droit à la dissidence mais dans le respect de la majorité.»

GILLES TOUPIN
et JOONEED KHAN

Ilan Halevi, journaliste et auteur franco-israélien, chef des relations publiques au bureau de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Paris, milite depuis près de vingt ans chez «cette minorité d'Israéliens qui se proclament ouvertement antisionistes et qui prônent la coexistence démocratique».

M. Halevi, délégué de l'OLP à l'Internationale socialiste en 1983 après l'assassinat de Issam Sartou, arrive à Montréal avec son dernier livre sous le bras, «Israël, de la terreur au massacre d'État» publié aux éditions du Papyrus, et pour participer, hier et aujourd'hui à l'université du Québec, au symposium sur les peuples colonisés et les droits nationaux.

Né en 1943 en France d'ancêtres juifs orientaux établis depuis le 19^e siècle en Palestine, il y est retourné avec ses parents à la veille de la création de l'État d'Israël, où il a vécu jusqu'à l'âge de huit ans, et plus tard de 1964 à 1976 en Israël et en Cisjordanie occupée.

Lorsque nous l'avons rencontré à LA PRESSE, M. Halevi a parlé des transformations et du processus de maturation de l'OLP:

■ «Les exigences minimales de l'OLP reposent sur la résolution 242 des Nations unies, c'est-à-dire le retrait d'Israël des territoires occupés lors de la guerre de 1967. Ces bases seront sans doute réaffirmées au prochain Conseil national palestinien (CNP, parlement). Quant à la stratégie de l'OLP, elle consiste avant tout à exprimer la volonté du peuple palestinien.

■ «L'OLP n'a jamais renoncé aux opérations militaires à l'intérieur des territoires occupés. Mais il ne faut pas oublier qu'il y

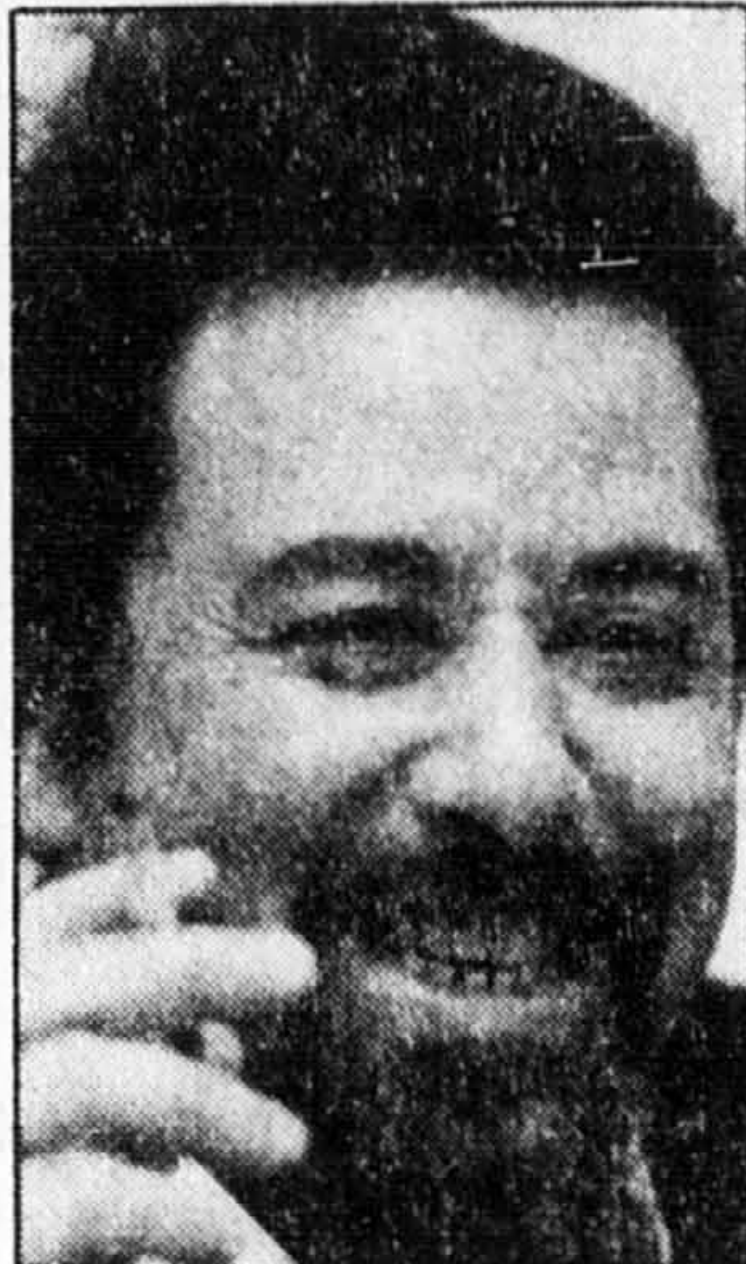


photo Denis Courville, LA PRESSE

Ilan Halevi, écrivain et militant.

a une base humaine à ces actes déplorables, c'est celle du désespoir des Palestiniens. Ces attentats, qui à mon sens n'ont rien de comparable au terrorisme d'État israélien tellement plus meurtrier, ont un soutien populaire. La violence dans ces cas répond à des ressorts psychologiques universels.»

■ Sur la possibilité d'une négociation avec Israël: «Je crois que les travaillistes sont plus perméables à la paix que le Likoud. Ils ont soutenu l'invasion du Liban en 1982 mais, sensibles à l'opinion publique, ils ont fait volte-face et ils font maintenant campagne pour le retrait total de l'armée israélienne du Liban. Une victoire travailliste aux élections de juillet, malgré la ligne présente et passée du parti, pourrait peut-être changer les choses.»

■ «Les Israéliens veulent un État, c'est un fait. Et comme on ne fait pas le bonheur des peuples malgré eux, je crois que la solution au conflit du Proche-Orient se trouve du côté d'un État bi-national. Mais avant ce projet «idéel» - et j'insiste sur ce terme - il faudra passer par la reconnaissance du peuple palestinien et par la création d'un territoire palestinien autonome à côté de l'État d'Israël.»



Pâques Joyeuses



59\$

PAR PERSONNE
PAR JOUR, EN
OCCUPATION
DOUBLE
(MINIMUM DEUX JOURS)

POUR PÂQUES, LE MANOIR VOUS PROPOSE UN FORFAIT EXCEPTIONNEL À

	INCLUS :
HEBERGEMENT	✓
PETIT DEJEUNER OU BRUNCH DE PÂQUES ET DINERS	✓
SOIRÉE D'ANNÉE LE SAMEDI 21	✓
ORCHESTRE BIG BAND DE ROLAND MARTEL	✓
GÔÛTER DE FIN DE SOIRÉE LE SAMEDI 21	✓
EQUITATION	✓
MINI-GOLF, BICYCLETTE (SI LES CONDITIONS LE PERMETTENT)	✓
TAXE ET SERVICE	✓
MATIN DE PÂQUES: SURPRISE EN CHOCOLAT POUR LES MOINS DE 12 ANS	✓
HEBERGEMENT ET SPORTS POUR DEUX ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS PARTAGEANT LA CHAMBRE DES PARENTS	✓

PROFITEZ DE LA FIN DE SEMAINE PASCALE POUR PRENDRE UN BAIN DE NATURE DANS LES LAURENTIDES * GÔÛTEZ, AU MANOIR, LES PLAISIRS ET LES CHARMES DE LA VILLAGIATURE, DANS LE LUNE D'UN GRAND HOTEL.

La messe de Pâques sera célébrée sur place.

*Le Manoir du Lac Delage est situé à 20 kilomètres de Québec.

LE MANOIR DU LAC DELAGE

40, avenue du Lac, Ville du Lac Delage (Québec) G0A 4P0
TÉL.: (418) 848-2551 ou 1 (800) 463-2841 sans frais.

Wawanesa



Vous songez à renouveler, modifier ou souscrire une nouvelle assurance protégeant votre domicile et vos biens? Composez pour voir. Tentez l'expérience.

Nous vous invitons à téléphoner à un représentant Wawanesa. Il vous informera sur le champ du coût et des modalités d'une assurance automobile ou habitation Wawanesa. Vous constaterez immédiatement que les taux sont très avantageux pour vous.

Avec Wawanesa, vous serez en toute tranquillité. Vous serez assuré par une entreprise, digne de confiance et solide, qui est établie au Québec depuis plus de 50 ans. Et Wawanesa est reconnue pour la rapidité du règlement lors des réclamations. Oui, avec nous, vous vivrez l'esprit tranquille.

COMPOSEZ
POUR VOIR!
342-2211



CENTRE ET OUEST:
8585, boul. Décarie H4P 2J4
Station de métro De La Savane
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h.30 à 22h.
Le samedi de 9h. à 16h.



NORD:
10.414, Lajeunesse H3L 2E5
Station de métro Henri-Bourassa
4524, Jean-Talon est H1S 1K2



EST:
2152, Mont-Royal est H2H 1K1
Station de métro Papineau
3326, Ontario est H1W 1P7
Station de métro Frontenac
6313, Sherbrooke est
Station de métro Langelier



VERDUN:
5369, av. Verdun H4H 1K5
Station de métro Verdun

RIVE-SUD:
GREENFIELD PARK:
325, rue Lawrence J4V 2Z5
(835, boul. Taschereau)
LONGUEUIL:
1402, Chemin Chambly J4J 3X3

LAVAL:
1280, Curé Labelle H7V 2W1

Ouverts du lundi au vendredi
de 9h. à 17h.

Wawanesa

BAIE CÔTEAU • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • GRANBY • HULL • JOLIETTE • MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA • SEPTÎLES • SHERBROOKE • STE-FOY • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • TROIS-RIVIÈRES • VICTORIAVILLE

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES
SOUSSIONS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
CENTRE DE RENOVATION LONGUEUIL INC., corps politique légalement constitué ayant sa place d'affaires au 635, boulevard Curé-Portier est, Longueuil (Québec) J4J 2J7

AVIS est par les présentes donné que CENTRE DE RENOVATION LONGUEUIL INC., a fait une cession le 4^e jour d'avril 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24^e jour d'avril 1984, à 9:30 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boulevard Dorchester ouest, basilaire 00, Tour ouest, chambre 07, suite #11, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DATE DE LONGUEUIL, ce 11^e jour d'avril 1984.

MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST Inc.
et CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndics

85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil
québec J4H 3W7 (514) 679-7020 (514) 875-6215

COUR SUPÉRIEURE

(- en matière de faillite -)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NUMÉRO: 700-11-000176-844
SURINTENDANT DES FAILLITES
NUMÉRO: 049412

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Les placements J.N. Laurent Dupras Inc., connu également sous le nom de Hôtel Le Chantecler, corps constitué dument incorporé, ayant son siège social à Hôtel Le Chantecler, Ville de Ste-Adele, District de Terrebonne, Province de Québec.

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que Les Placements J.N. Laurent Dupras Inc. a déposé une cession le 11^e jour d'avril 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27^e jour d'avril 1984, à 10:30 heures au Palais de justice de St-Jérôme, 400, rue Lavolette, Chambre 275, dans la Ville de St-Jérôme, dans la Province de Québec, et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre les mains du syndic avant l'assemblée les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

Date de Montréal, ce 12^e jour d'avril 1984.

RICHARD J. MESSIER, c.a.,
Syndic

Bureau de:
Clarkson Gordon
630 boul. Dorchester ouest
Bureau 2000
Montréal (Québec)
H3B 1T9

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de la faillite de:
HENRY FERRARIS INC.
5890, avenue Monkland, Chambre 401
Montréal, P.Q.

FRIEFLD & COMPAGNIE INC., à titre de syndic dans l'affaire de la faillite ci-haut mentionnée, offre, par la présente, la vente des actifs suivants:
L'ACHAT EN BLOC DEVRA INCLURE UNE RÉPARTITION POUR CHAQUE LOT

DESCRIPTION DES BIENS
LOT A: Inventaire de marchandise consistant de croix, des ensembles de stylos Anson, etc.
LOT B: Emballage et marchandise d'expédition
LOT C: Assortiment de bijoux avec logo
LOT D: Équipement de bureau comprenant des bureaux divers, chaises, classeurs, etc.
LOT E: Matériel roulant
1980 Chevrolet - Chevette

Les soumissions scellées, accompagnées d'un chèque vire représentant 20% de l'offre, à l'ordre de «FRIEFLD & COMPAGNIE INC.» en fidéjussé, et portant clairement sur l'enveloppe la mention HENRY A. FERRARIS INC., doivent parvenir au bureau du syndic, au plus tard à 11h00, mercredi, le 18 avril 1984.

INSPECTION DES BIENS
L'inspection des lots A, B, C et D pourra être faite à 5890, avenue Monkland, Suite 401, Montréal, P.Q., et le lot E pourrait être fait au Garage Carré Dominion, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 630, Montréal, P.Q., sous le billet 154097 entre 10h00 et 16h00, lundi, le 16 avril 1984, à l'adresse ci-haut mentionnée.

CONDITIONS DE VENTE
Les conditions de vente qui font parties intégrantes de la demande de soumission seront fournies au moment de l'inspection et il incombe au soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DES SOUSSIONS
Les soumissionnaires sont invités au bureau du syndic, le mercredi 18 avril 1984, à 11h00, heure à laquelle les soumissions seront ouvertes et annoncées.

FRIEFLD & COMPAGNIE INC.

1010 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 630
Montréal, Québec H3B 1G7
Tél. (514) 801-8414

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT DE LONGUEUIL
945, Chemin de Chambly
Longueuil, Québec
Téléphone: 679-2630

APPEL D'OFFRES

TITRE: Achat d'instruments électroniques
NUMÉRO: 6473 P

Dans le cadre d'un octroi obtenu de la CAISSE D'ACCROISSEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES du gouvernement fédéral, la corporation du Collège Édouard-Montpetit demande des soumissions pour l'achat d'instruments électroniques pour son École d'aérotechnique, située au 5555 Place de la Savane, St-Hubert, à savoir:

- Générateurs synthétisés,
- Oscilloscopes 15 - 25 MHz,
- Oscilloscopes 35 - 60 MHz,
- Oscilloscopes 100 MHz,
- Fréquencemètres 1,2 GHz,
- Fréquencemètres 50 MHz,
- Générateurs de fonctions 0.001 MHz,
- Générateurs de fonctions et d'impulsions,
- Blocs d'alimentation cc, faible puissance,
- Blocs d'alimentation, sorties multiples,
- Analyseur logique,
- Multimètres numérique de table,
- Générateurs audio,
- Analyseur d'impédance, R.L.C.,
- Analyseur de spectre.

Les soumissions pour le présent appel d'offres devront être faites sur les formulaires officiels fournis par le collège et déposées au plus tard le 1^{er} mai 1984 à 11h H.A.E. au bureau de Monsieur Rosario Charest, acheteur, local C-116 de l'École d'aérotechnique.

Les documents nécessaires seront disponibles au bureau des achats au local C-116 de l'École, à partir du 16 avril 1984 durant les heures régulières de travail, soit de 8h30 à 16h30 (H.N.E.).

L'ouverture des soumissions se fera à 11 h H.A.E. le 1^{er} mai 1984, au local C-114 de l'École d'aérotechnique.

Pour être valides, les soumissions doivent être accompagnées soit d'un chèque visé, soit d'un bon de garantie de soumission ou d'une lettre de garantie irrévocable de première demande faite au nom du collège Édouard-Montpetit; ces garanties devront représenter dix (10) pour cent du montant de la soumission.

Les collèges Édouard-Montpetit ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et se réserve également le privilège d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Normand Bernier
Directeur de l'École d'aérotechnique

Le cyclone
Kamisy fait
50 morts à
Madagascar

■ TANANARIVE, Madagascar (D'après UPI et AFP) — Les autorités ont fait parvenir d'urgence, hier, des vivres et des médicaments aux régions de Madagascar ravagées par le cyclone Kamisy, qui a fait au moins 50 morts et quelque 35 000 sans-abri.

À la suite du passage du cyclone, les trois-quarts de Madagascar sont pratiquement sinistrés, deux des principales villes, Antsiranana et Mahajanga, sont détruites à plus de 80 p. cent, et le premier port commercial, Toamasina, se trouve sous les eaux en quasi-totalité. Le cyclone s'est ensuite déplacé en direction du canal de Mozambique, ravageant l'île de Mayotte.

Au moins 50 personnes ont été tuées par le cyclone Kamisy, lequel a fait 35 000 sans-abri, la plupart au Madagascar, ont fait savoir les autorités. On rapporte un mort à Mayotte.

HEURES DE TOMBÉE - CONGÉ DE PÂQUES

Veuillez prendre note que le journal LA PRESSE ne sera pas publié le vendredi saint 20 avril et le lundi de Pâques 23 avril 1984.

Le samedi 21 avril et le dimanche 22 avril 1984

Réservations d'espaces:	le mardi	17 avril 1984
Copies avec épreuves:	le mardi	17 avril 1984
Copies sans épreuve:	le mercredi	18 avril 1984
Corrections finales:	le jeudi	19 avril 1984

Le mardi 24 avril 1984

Réservations d'espaces:	le mercredi	18 avril 1984
Copies avec épreuves:	le mardi	17 avril 1984
Copies sans épreuve:	le jeudi	19 avril 1984
Corrections finales:	le jeudi	19 avril 1984

Le mercredi 25 avril 1984

Réservations d'espaces:	le mercredi	18 avril 1984
Copies avec épreuves:	le jeudi	19 avril 1984
Copies sans épreuve:	le jeudi	19 avril 1984
Corrections finales:	le mardi	24 avril 1984

Le jeudi 26 avril 1984

Réservations d'espaces:	le mardi	24 avril 1984
Copies avec épreuves:	le jeudi	19 avril 1984
Copies sans épreuve:	le mardi	24 avril 1984
Corrections finales:	le mercredi	25 avril 1984

HEURES DE TOMBÉE - CONGÉ DE PÂQUES
SECTION ARTS ET LETTRES

Le samedi 21 avril 1984

Réservations d'espaces:	le mardi	17 avril 1984
Copies avec épreuves:	le mardi	17 avril 1984
Copies sans épreuve:	le mercredi	18 avril 1984
Corrections finales:	le jeudi	19 avril 1984

CARRIÈRE ET PROFESSIONS - VACANCES/VOYAGE

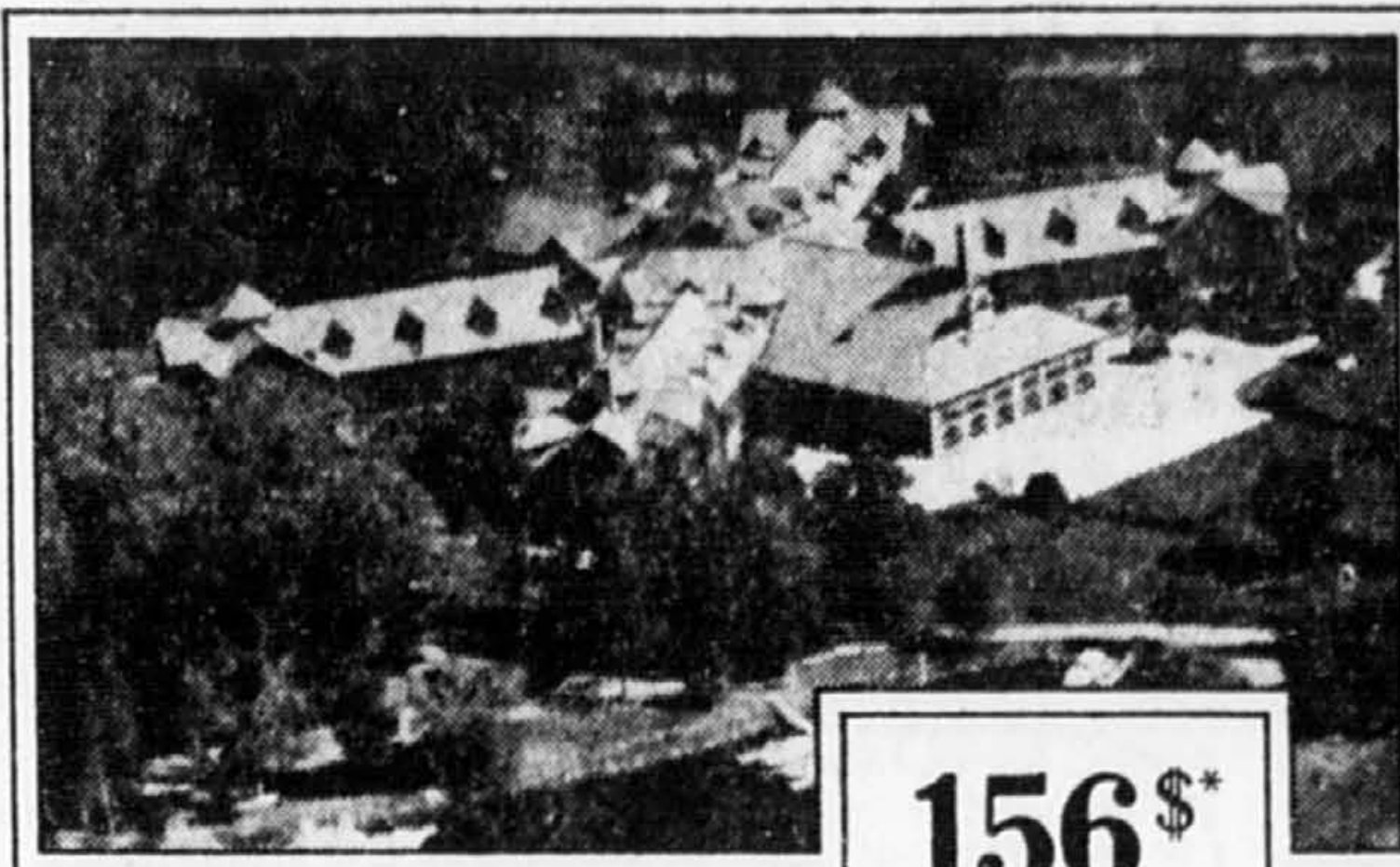
Le samedi 21 avril 1984

Réservations d'espaces:	le lundi	16 avril 1984 12 h 00
Copies avec épreuves:	le vendredi	13 avril 1984 16 h 00
Copies sans épreuve:	le lundi	16 avril 1984 16 h 00
Corrections finales:	le mardi	17 avril 1984 12 h 00

Le samedi 28 avril 1984

Réservations d'espaces:	le jeudi	19 avril 1984 16 h 00
Copies avec épreuves:	le jeudi	19 avril 1984 16 h 00
Copies sans épreuve:	le mercredi	25 avril 1984 12 h 00
Corrections finales:	le mercredi	25 avril 1984 12 h 00

Des amis... bien placés.

LE WEEK-END
DE PAQUES EN FAMILLE

156\$*

par personne
deux par chambre
3 jours, 2 nuits
78\$ par personne
pour une journée
additionnelle.

Passez le week-end de Pâques au fameux Château Montebello, sis au cœur d'un domaine de 65 000 acres de forêts et de lacs. Vous pourrez vous y détendre auprès d'un bon feu de foyer, prendre un bain sauna, faire quelques brasses dans une piscine chauffée ou faire du jogging dans un sentier spécialement aménagé. En soirée, le bar La Galerie vous attend pour la danse. Le lapin de Pâques distribuera des friandises aux enfants.

*Le prix comprend l'hébergement pour 2 nuits, le dîner du vendredi et du samedi, le déjeuner du samedi et le brunch du dimanche. La journée additionnelle comprend le dîner de Pâques et la chambre. Supplément de 40 \$ par jour par enfant entre 4 et 13 ans partageant la chambre des parents. Pour réservations, composez sans frais le 1 800 268-9420.

CP Hotels Ltd.
Le Château Montebello

Montebello, Québec J0V 1L0 (819) 423-6341
A 70 km d'Ottawa et 130 km du centre-ville de Montréal.

CP et sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited

PERMETTRE
LE POSSIBLE

ON A TOUJOURS
LE GOÛT
DE FORMER
NOTRE
JEUNESSE!

- stopper la détérioration de l'école
- assouplir les régimes pédagogiques
- planifier l'implantation de nouveaux programmes
- assurer le matériel didactique nécessaire
- réduire le nombre d'élèves à rencontrer
- conserver et développer l'enseignement professionnel
- garantir les services essentiels aux jeunes en difficulté d'apprentissage et de comportement
- fournir les services d'appoint de professionnels et de personnel de soutien
- instaurer une politique d'encadrement qui permet de vrais contacts éducatifs avec les jeunes
- assurer une participation aux décisions pédagogiques
- développer les conditions d'une véritable coopération avec les parents
- utiliser à meilleur escient les ressources humaines mises en disponibilité
- respecter nos compétences



**DES CHANCES
ÉGALES**



Centrale
de l'enseignement
du Québec

Association provinciale
des enseignants protestants

Iran: le scrutin devrait confirmer la primauté du clergé

d'après AFP et Reuter

Les Iraniens âgés de 16 ans et plus vont aux urnes demain pour élire un nouveau Parlement destiné à remplacer celui de 1980, qui avait été élu un an après le renversement de la monarchie par la Révolution islamique.

Le seul parti en lice est le Parti de la République islamique et les observateurs à Téhéran s'accordent à dire que ces législatives confirmeront une fois de plus la primauté du clergé au sein du Parlement de 270 députés, le Majlis, qui joue un rôle fondamental dans la République islamique.

Quelque 1 200 candidats se présentent, mais l'écrasante majorité provient d'une vingtaine de petits groupes politiques, d'associations islamiques ou d'associations corporatives.

Les autres partis, notamment les Modjahédines du peuple et le Toudéh (communiste), qui avaient participé aux législatives de 1980, sont dissous, interdits ou en exil.

Les élections de demain sont présentées par le régime et les médias comme une grande étape du progrès de la Révolution, le devoir électoral étant lui-même «une obligation religieuse et morale».

Les opposants au rôle du clergé dans la politique affirment que les candidats ont été choisis ou soigneusement triés par des organes islamiques, qui ont ainsi barré la route aux «éléments contre-révolutionnaires».

À Paris, l'opposition en exil, incarnée par le Conseil national de la résistance (CNR) au sein duquel dominent les Modjahédines du peuple de Massoud Raja-

vi, a qualifié le scrutin de «parodie de la procédure électorale démocratique».

Elle déclare utiliser à Téhéran et dans d'autres villes des «bombes publicitaires» pour disperser des tracts appelant les Iraniens à boycotter les élections. Elle ajoute que le régime a renforcé les patrouilles de rue pour faire disparaître tous les slogans anti-électorales et que des opposants ont été arrêtés à Isphahan.

À Téhéran, malgré la poursuite de la guerre avec l'Irak, la campagne s'est animée ces derniers jours. Les murs sont couverts d'affiches. Des calicots décorent les principales artères, sillonnées par des voitures couvertes d'affiches et équipées de haut-parleurs vantant bruyamment les mérites des candidats.

Le problème central des Iraniens est de savoir qui sont les candidats. La plupart sont des inconnus. Leur liste complète n'a jamais été diffusée. Toute campagne est interdite à la radio-télévision.

Le dispositif de sécurité a été entre-temps considérablement renforcé. Téhéran est à nouveau quadrillé par les patrouilles motorisées des Gardiens de la Révolution. Les correspondants sur place disent noter une certaine nervosité, après une année de relatif calme.

Une rumeur persistante circule: l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Majlis et personnage clé du régime, aurait échappé à une tentative d'assassinat commise par l'un de ses propres gardes du corps. Elle a pris une ampleur telle que Rafsanjani a jugé nécessaire de la démentir publiquement.

POUR DÉNONCER LE PLAN-ACIER

Plus de 30 000 sidérurgistes lorrains marchent sur Paris



Quatre sidérurgistes portant des masques à l'effigie de Mitterrand, Marchais, Mauroy et Giscard d'Estaing entourent un cercueil symbolique marqué de la Croix de Lorraine.

d'après AFP, Reuter

PARIS — «Le Lorraine Vivra»: plus de 30 000 sidérurgistes et mineurs de fer de cette région du nord-est de la France, particulièrement touchée par les restructurations de leur branche, ont scandé ce slogan hier dans les rues de Paris pour manifester leur hostilité au plan-acier du gouvernement français.

Venus en autocars et en trains spéciaux des grands bassins sidérurgiques de la Lorraine, ils ont défilé pendant plus de cinq heures sous un soleil printanier, de la Place de la Nation, à l'est de Paris, jusqu'au pied de la tour Eiffel, symbole de la sidérurgie triomphante du siècle dernier.

M. Georges Marchais, secrétaire général du PC français, a créé la surprise en se joignant au dernier moment au cortège, conduit notamment par M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT (à direction communiste). M. Marchais a souligné que sa présence n'avait pas un caractère d'hostilité à l'égard du gouvernement, qui compte quatre ministres communistes. Ma participation vise, a déclaré M. Marchais, «à affirmer la nécessité de négocier pour trouver des solutions meilleures pour la France».

Le PCF et la CGT, qui avaient mobilisé leurs membres hier, avaient déjà à plusieurs reprises manifesté leur hostilité au plan-acier du gouvernement, qui prévoit la suppression de 25 000 emplois, dont 16 000 en Lorraine.

Derrière une immense Croix de Lorraine, symbole de cette région, portée par une quinzaine de sidérurgistes, les manifestants ont scandé des slogans le plus souvent syndicaux, mais parfois aussi plus directement politiques comme «Mitterrand, démission».

«Mitterrand, trahison», «Mitterrand, t'es foutu, la Lorraine est dans la rue».

Un service d'ordre syndical omniprésent a réussi à empêcher tout débordement important, dans la crainte de voir des «provocateurs» créer des incidents pour faire dégénérer la manifestation.

Toutefois, sans que l'on sache encore hier soir si l'incident était lié ou non à la manifestation de Lorraine, du gaz a été répandu en début d'après-midi dans le quartier des Champs Élysées, en plein centre de la capitale, action revendiquée par téléphone par un «sidérurgiste».

Bien que ce gaz — vraisemblablement du mercaptan contenu dans de petites fioles, utilisé notamment pour odoriser le gaz dans les hauts-fourneaux — ne présente aucun danger, une centaine de personnes ont été soignées sur place pour des nausées et des malaises, et 23 hospitalisées.

Plusieurs stations de métro ont été temporairement fermées et des immeubles évacués, dont ceux des stations de Radio-Europe-1 et RTL, tandis qu'une certaine panique gagnait le quartier.

La manifestation des Lorrains s'est dispersée dans le calme, au moment même où une délégation de sidérurgistes était reçue par un collaborateur du président François Mitterrand.

Les représentants de six organisations syndicales ont demandé à M. Christian Sautter, secrétaire général adjoint de la présidence, et à plusieurs conseillers du président Mitterrand de faire connaître à ce dernier leur détermination à obtenir la révision des décisions concernant la sidérurgie.

NOUVEAU DÉSAVEU DU CONGRÈS À REAGAN

Le Nicaragua combat la plus grande offensive des contras

d'après AFP, UPI, AP et Reuter

Même si l'armée sandiniste est en difficulté aussi bien au nord qu'au sud et que tout le Nicaragua est sur un pied de guerre face à la plus grande offensive jamais lancée par la contre-révolution, le gouvernement nicaraguayen a démenti hier que les forces rebelles se soient emparées du port de San Juan del Norte, sur la côte Atlantique, à quelques kilomètres de la frontière avec le Costa Rica.

De plus, avec la condamnation jeudi soir par 281 voix contre 111

par la Chambre des représentants, aux États-Unis, de l'utilisation des fonds de la CIA pour aider au minage des ports nicaraguayens, il semble que la poursuite de l'aide militaire fournie par Washington aux rebelles anti-sandinistes pourrait se trouver sérieusement compromise.

Un porte-parole militaire a affirmé hier qu'après trois jours de combats, les forces gouvernementales résistaient toujours aux troupes de l'Alliance démocratique révolutionnaire (ARDE). Le mouvement rebelle, basé au Cos-

ta Rica, avait affirmé jeudi soir que ses forces équipées de missiles anti-aériens étaient sur le point de prendre la ville et allaient la transformer en base de départ de futures opérations.

La prise de San Juan del Norte a été annoncée à Tegucigalpa (Honduras) par un porte-parole d'une autre organisation rebelle, la FDN (Force démocratique nicaraguayenne). La FDN a affirmé avoir lancé en plus une autre offensive dans le nord du pays.

La junte sandiniste a reconnu que des combats importants se déroulaient dans quatre provinces (Jonotega, Nueva Segovia, Zelaya-Norte et Zelaya-Sur) et a affirmé que ses forces étaient confrontées à 8 000 rebelles.

Le commandant Joaquim Cuadra, vice-ministre de la Défense, a affirmé que cette double offensive n'était qu'une tentative désespérée des rebelles pour démontrer qu'ils faisaient bon usage de l'aide militaire américaine.

Le commandant Cuadra a ajouté que le Nicaragua était désormais sur le pied de guerre et que des renforts étaient dépêchés dans le nord. On estime à 53 000 les effectifs de l'armée gouvernementale, auxquels il faut ajouter 300 000 miliciens. Les forces rebelles sont évaluées à 10 000 hommes. Elles n'ont remporté aucun succès significatif depuis le début de leurs opérations il y a deux ans.

but de leurs opérations il y a deux ans.

Aux États-Unis, le vote de la Chambre des représentants condamnant l'utilisation des fonds de la CIA pour aider au minage des ports nicaraguayens est considéré comme un nouveau désaveu envers la politique du président Reagan en Amérique centrale, d'autant plus qu'il est intervenu 48 heures après l'adoption par le Sénat à majorité républicaine d'une résolution pratiquement identique.

De son côté, le président américain, fort mécontent de l'attitude du Congrès vis-à-vis de sa politique en Amérique centrale, a décidé hier de ne pas tenir compte de ce dernier et d'envoyer d'urgence au Salvador des armements et du matériel médical pour une valeur évaluée par des sources proches de la Maison blanche à quelque \$32 millions. M. Reagan a déclaré qu'il avait l'autorité d'agir de la sorte dans les cas d'urgence et de retarder le paiement des envois pendant 120 jours.

D'autre part, les États-Unis n'ont pas demandé à d'autres pays de prendre le relais de l'aide américaine aux rebelles anti-sandinistes du Nicaragua pour le cas où le Congrès refuserait les crédits demandés par le gouvernement Reagan, a indiqué le département d'État, démentant ainsi une nouvelle du Washington Post.

Liban: les obus saluent la 10e année de guerre

BEYROUTH (Reuter, AFP)

— Alors que la guerre libanaise entrait dans sa 10e année et que le bilan des 100 000 morts continuait à s'alourdir, le président Amine Gemayel tentait de parvenir à un consensus politique minimal avec les chefs de l'opposition. M. Gemayel s'est rendu au Nord-Liban pour y rencontrer l'ancien président Franjé afin de tenter de rapprocher les points de vue des différentes factions. M. Franjé

a été membre du Front de salut national à prédominance musulmane, mais il a semblé prendre ses distances lors de la conférence de réconciliation de Lausanne.

M. Gemayel a reçu hier une lettre du président Reagan réaffirmant le soutien américain dans la recherche d'une solution pour mettre fin à la crise libanaise.

La situation s'est à nouveau détériorée à Beyrouth et dans la montagne, hier. Des quartiers résidentiels des deux secteurs de la capitale ont été pilonnés d'obus. Au Sud-Liban, un camion bourré d'explosifs a foncé dans une position israélienne, tuant six soldats et détruisant deux chars.

Après la prise d'otages de Gaza, Israël jure de frapper les terroristes

d'après UPI, Reuter, AFP, PA

Les autorités israéliennes ont laissé entrevoir des représailles contre les terroristes palestiniens au lendemain du détournement d'un autocar israélien par un commando dans la bande de Gaza.

Après avoir été tenus en otage pendant dix heures, les voyageurs ont été libérés par une intervention de l'unité d'élite de l'armée israélienne près de la ville frontalière de Rafah. L'opération s'est terminée par la mort de cinq personnes: quatre membres du commando et l'un des voyageurs, une femme soldat israé-

lienne. Sept personnes ont également été blessées.

La prise d'otages a été revendiquée par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP, de George Habache). Dans un communiqué publié à Damas, le FPLP a indiqué que le commando avait demandé la libération des «héros» de l'opération de Jérusalem effectuée il y a 10 jours et d'autres détenus palestiniens. M. Bassam Abou Sharif a déclaré que l'opération avait été organisée «conformément à notre décision d'intensifier la lutte armée contre l'ennemi sioniste».

Ce détournement semble annoncer une escalade des opérations terroristes contre Israël.

Pour sa part, le premier ministre Yitzhak Shamir a déclaré sa détermination de faire échec à toute action terroriste. «Nous les empêcherons, nous les frapperons avant qu'ils ne nous atteignent», a-t-il dit, ajoutant: «Maintenant qu'ils ont perdu leurs bases au Liban, les terroristes semblent être revenus aux tactiques des attentats des années 70».

Le commando avait intercepté l'autocar jeudi alors qu'il effectuait une liaison entre Tel Aviv et la ville côtière d'Ashkelon. De source israélienne, on a indiqué que les auteurs de l'opération, décrit par des passagers comme de jeunes gens, cherchaient à conduire l'autocar en Égypte pour échanger leurs otages contre 500 fedayin emprisonnés en Israël.

Mais l'intervention des forces de sécurité israéliennes a fait échouer ce projet. Des soldats ont immobilisé le véhicule en crevant ses pneus par balles, à proximité de Rafah. C'est là, dans le désert, aux premières lueurs de l'aube, que les unités d'élite ont donné l'assaut sous les yeux de correspondants étrangers, du général Moshe Levy, chef d'état-major de l'armée israélienne, et de M. Moshe Arens, ministre de la Défense.



Soldats et policiers israéliens encerclent l'autocar détourné par des terroristes palestiniens après l'avoir pris d'assaut.

DÉPÊCHES

NIGERIA: plus de 3 000 personnes appartenant à six pays africains ont été expulsées du Nigeria dans le cadre d'une nouvelle opération contre les immigrants clandestins, ont annoncé hier les autorités. Cinq avions ont été requis par les services de l'immigration pour transporter les «indésirables» de Lagos vers les capitales du Ghana, de Sierra Leone, de Guinée, du Mali, de la Haute-Volta et de Gambie.

ZAÏRE: selon la section belge d'Amnistie internationale, plus de 100 détenus ont été torturés dans deux prisons de Kinshasa, la capitale, et plus de 50 d'entre eux sont morts au cours des deux dernières années. L'organisme humanitaire a la preuve formelle que des prisonniers ont été étranglés de juin à août 1982 alors que d'autres ont été privés de nourriture et sont morts de faim.

PORTUGAL: le président portugais Antonio Ramalho Eanes a relancé la polémique sur la libéralisation de l'interruption volontaire de grossesse en proposant que le projet soit soumis à un référendum. Le Parti socialiste, principale formation de la coalition gouvernementale, s'est déclaré hostile à la proposition du chef de l'État.

AGA KHAN: l'Agâ Khan, chancelier de l'université internationale Agâ Khan au Pakistan, a rendu hommage à l'appui du gouvernement canadien à l'université et aux autres projets de la fondation dans le tiers monde. L'Agâ Khan a exprimé «son estime pour l'œuvre humanitaire intelligente et bien choisie que poursuivent les institutions canadiennes dans le tiers monde».

NAMIBIE: M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (Orga-

nisation des peuples du sud-ouest africain), a déclaré hier à Paris que son mouvement était «prêt à des négociations directes» avec l'Afrique du sud afin de trouver une solution au problème namibien.

GRANDE-BRETAGNE: le président des houillères britanniques (National coal board), M. Ian McGregor, a averti hier les mineurs en grève depuis un mois qu'ils pouvaient se préparer à une «très longue grève» compte tenu de l'importance des stocks de charbon. La direction du syndicat national des mineurs refuse toujours d'organiser un vote à l'échelle nationale sur la poursuite de la grève.

INDE: quelque 10 000 sikhs portant l'épée ont marché hier au cours d'une fête religieuse dans les rues d'Amritsar alors qu'un chef militant les encourageait à se procurer des «grenades, des bombes, des fusils et des mitraillettes» pour venger les attaques contre leur secte. Un jeune marcheur a été blessé accidentellement par un soldat qui a tiré par mégarde.

PAYS BASQUE: un ancien officier d'infanterie et deux policiers ont été tués hier à la suite d'un nouveau coup de main attribué aux séparatistes basques de l'ETA. M. Jesus Alcocer Jimenez, commerçant et ancien officier d'infanterie, lié à des groupes d'extrême droite, a été abattu dans un marché de Pampelune. Deux des policiers qui ont arrêté les agresseurs ont été tués par l'explosion du véhicule de ces derniers.

CHILI: les dirigeants syndicaux chiliens ont annoncé hier que la manifestation prévue aujourd'hui dans un théâtre de Santiago pour protester contre le régime militaire aurait lieu en dépit de l'interdiction. Par ailleurs, le dirigeant socialiste Manuel Almeyda, incarcéré depuis deux mois, a été remis en liberté hier.

Se méfier des pommes de terre qui verdissent : elles produisent des glycoalcaloïdes toxiques !

Des pommes de terre, on en mange des montagnes à chaque année dans le monde. La production mondiale atteint les 300 millions de tonnes métriques annuellement, alors qu'au Québec la consommation annuelle per capita est de 105 kg, dont plus de la moitié est constituée en grande partie de croustilles.



PIERRE GINGRAS

Mais que ce soit sous forme de « chips », de juliennes, de frites, en purée ou en robe des champs, la pomme de terre a toujours su se faire belle et bonne. Mais les apparences sont trompeuses. Docteur au département de nutrition du collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, Mary Ann Filadelfi est formelle à ce sujet : mal entreposée ou trop vieille, la pomme de terre peut être toxique, particulièrement à cette période-ci de l'année. La température élevée, la lumière, l'âge du tubercule provoquent l'apparition de germes ou colorent sa peau rugueuse d'une couleur verte. C'est le signe qu'une importante réaction chimique est amorcée, provoquant une hausse considérable de glycoalcaloïdes, un produit toxique qui agit sur le système nerveux. Chez les humains, 200 mg de glycoalcaloïdes par 100 g de nourriture peuvent provoquer la mort. Chez les pommes de terre où les germes prolifèrent et dont la peau est verte, la proportion de glycoalcaloïdes qui est habituellement de 2 à 7 mg par 100 g peut atteindre les 20 mg. Dans ce cas elles sont considérées comme impropres à la consommation. On peut d'ailleurs vérifier si tel est le cas. Il suffit d'en mâcher un petit morceau pour ressentir une légère brûlure à la gorge.

Problèmes de digestion

La pomme de terre n'a d'ailleurs pas toujours eu bonne réputation. Originnaire de la Cordillère des Andes (Pérou, Chili), cette plante est de la famille des solanacées, qui re-



photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Mme Mary Ann Filadelfi, du collège Macdonald, explique que l'apparition de germes sur une pomme de terre indique que l'action bio-chimique produisant des glycoalcaloïdes est amorcée. Ces substances sont toxiques. Il faut donc bien peler le légume avant de le servir et éviter de l'apprêter « en robe des champs ».

groupe notamment le tabac, le poivron, l'aubergine, la tomate et la belladone. Si c'est avec l'alcool produit par la fermentation de la pomme de terre qu'on fabrique la vodka, c'est le Français Parmentier qui est le premier à avoir popularisé la consommation de ce légume en Europe. En effet, la patate était considérée comme suspecte à cette époque, puisqu'elle ressemblait à la belladone dont on fabriquait un poison. (Belladone vient d'ailleurs de l'italien « belle dame », les dames se ser-

vant d'un produit issu de cette plante pour provoquer une « jolie » dilatation de la pupille de l'oeil...)

« Bien sûr, explique Mary Ann Filadelfi, on ne meurt pas à la suite d'un repas de pommes de terre. Les seuls cas connus de mortalité se seraient produits chez des soldats allemands lors de la Deuxième guerre mondiale. Mais si vous mangez des patates dont le taux de glycoalcaloïdes est trop élevé, vous risquez d'avoir des maux de tête, des crampes dans l'estomac ou

encore une violente diarrhée. La prochaine fois que vous aurez ces symptômes, poursuivit-elle, pensez au repas que vous avez ingurgité la veille. Vous découvrirez peut-être la cause de vos soucis passagers... »

L'entreposage à domicile

Selon Mme Filadelfi, qui travaille depuis six ans sur cette particularité biochimique de la pomme de terre, ce sont surtout les mauvaises conditions d'entreposage des tubercules à la maison qui sont responsables de l'apparition hâtive des bour-

geons. Ce sont ces « yeux » qui sont responsables en grande partie de la formation de glycoalcaloïdes. Si le pelage du légume permet d'éliminer le produit toxique dans une proportion de 30 p. cent, la cuisson par contre ne change pas sa nature.

Dans les entrepôts, les pommes de terre sont maintenues à une température constante de 10 degrés Celsius, à la noirceur et dans une atmosphère dont l'humidité relative atteint 99 p. cent. On les traite aussi avec un produit chimique qui ralentit la croissance des germes. La situation est bien différente à la maison, explique Mme Filadelfi. « Nous plaçons habituellement notre sac de patates sous l'évier, à une température relativement élevée. Souvent, nos pommes de terres sont exposées à la lumière à travers un sac de plastique. Ces conditions favorisent l'apparition des germes sur le tubercule, surtout au printemps, au moment où le légume a vieilli. »

Quelques conseils

Le professeur Filadelfi estime qu'il faut éliminer toute pomme de terre dont la peau est verte, extraire les yeux de celles qui ont germé, bien les peler et éviter de servir ces dernières « en robe des champs ». Mme Filadelfi préconise par ailleurs d'acheter les pommes de terre dans des sacs de papier qui maintiennent la patate dans l'obscurité totale. Il serait inutile et fort coûteux d'acheter des pommes de terre pré-lavées car, selon elle, en enlevant la mince couche de terre protectrice, on favorise l'apparition de bactéries. Ces pommes de terres lavées sont d'ailleurs emballées lorsqu'elles sont encore humides, ce qui nuit à leur conservation. « De toute façon, dit-elle, qu'elles soient pré-lavées ou non, le consommateur lave toujours ses patates avant de les faire cuire... »

Quelques mystères

Les recherches scientifiques sur la pomme de terre sont loin d'être terminées. Par exemple, on ne connaît pas encore en détail la réaction chimique provoquant cette production supplémentaire de glycoalcaloïdes. Pas plus qu'on ne sait d'ailleurs les « raisons » pour lesquelles la réaction se produit. Selon la

théorie la plus en vogue, cette substance toxique agissait à l'origine comme répulsif contre les doryphores (bibites à patates). Toutefois, l'adaptation rapide de ces insectes ont provoqué avec le temps le phénomène inverse : aujourd'hui les doryphores sont attirés par les glycoalcaloïdes produits par le tubercule.

La pomme de terre conserve encore beaucoup de ses mystères. Si on a une bonne idée de ses principaux constituants chimiques, 150 de ses composés ayant été identifiés à ce jour, on sait qu'il en existe environ 300 autres dont on ignore encore l'identité. À l'instar de plusieurs autres produits alimentaires, la pomme de terre demeure une des produits de base de l'alimentation humaine dans nombre de pays. Toutefois, des études plus poussées laissent entrevoir d'autres surprises désagréables à son sujet, toujours en relation avec son contenu en glycoalcaloïdes.

Par exemple, pour des raisons qu'on ignore encore, un patient qui souffre d'arthrite sera davantage soulagé s'il cesse la consommation de pomme de terre et des autres solanacées. En Irlande, des enquêtes scientifiques menées dans les années 70 ont démontré que la consommation de patates au cours de l'année où les conditions de récolte étaient mauvaises (favorisant du même coup une hausse du taux de glycoalcaloïdes dans les tubercules) semblait avoir une incidence sur la hausse du taux de naissance anormale dans la population. Si on n'a pas encore établi de relations formelles entre la pomme de terre et ces accidents, on n'en est pas moins arrivé à des résultats similaires en laboratoire.

Pomme de terre

(Solanum tuberosum L.)

Composition :

H₂O (eau) 75,9%

Solides 24,1

(Solides)

Protéines 2

Lipides 0,1

Hydrates de carbone 19,4

Fibres brutes 0,6

Sels minéraux 1

Vitamine C 19 à 29 mg / 100 g

Iodine, niaciamine,

thiamine, roboflavine,

acide folique, etc.

Carie: des soins préventifs trop chers ou inefficaces

Il y a dix ans, on s'attendait à deux nouvelles caries par année chez les enfants de 12 à 18 ans... surtout pour des raisons de négligence en hygiène dentaire. On s'attendait aussi à prévenir presque toute carie chez les enfants d'âge scolaire en plaçant l'accent sur une prévention axée sur les obturateurs et les fluorures.

JANET RALOPP

de la revue Science News

La plus importante démonstration contrôlée de méthodes de prévention aux USA indique qu'on avait tort dans les deux cas.

La prévention

Entrepris en 1977 sous les auspices du Fonds américain d'hygiène dentaire, organisme sans but lucratif de Chicago, le Programme national de prévention des caries a permis, en quatre ans, d'examiner les dents de près de 30 000 enfants de 4 à 14 ans dans dix municipalités. L'eau potable était fluorée dans cinq de ces municipalités.

Quatre moyens de prévention étaient mis en évidence :

- les obturateurs, une substance plastique qu'on applique sur cette partie d'une molaire qui permet de mastiquer, ainsi que sur les parties échanquées ou fissurées des côtés de la dent, toutes surfaces que les fluorures ne peuvent protéger suffisamment et qui sont susceptibles de se carier ;
- le nettoyage professionnel des dents avec une pâte au fluorure, suivi d'un traitement au fluorure à tous les six mois ;
- le rinçage hebdomadaire avec un gargarisme au fluorure et, dans le cas où l'eau potable n'est pas fluorée, un comprimé quotidien de fluorure ;
- enfin, des directives en classe sur le régime alimentaire approprié, l'hygiène dentaire et la bonne façon de se brosser les dents, l'usage de soie dentaire et les dentifrices au fluorure.

Le Programme national visait à déterminer si l'une ou l'autre de ces (ou l'ensemble de ces méthodes) permettrait de venir à bout des problèmes de

carie dentaire chez les enfants, et à quel coût.

Les examens effectués au début de cette recherche semblaient indiquer que, chez les enfants participants, les problèmes dentaires étaient quantitativement les mêmes que ceux révélés ailleurs. Les examens subséquents, toutefois, démontrèrent que le taux de formation de caries était nettement inférieur à ce que l'on s'attendait. « Même sans soins préventifs, lit-on dans le rapport, on ne trouva qu'un groupe, celui des élèves de cinquième année des villes dont l'eau potable n'était pas fluorée, dont on pouvait dire que ses membres souffriraient de deux caries par année. »

En 1981, dernière année de compilation de données, des statistiques de l'Institut national de recherche dentaire venaient confirmer cette conclusion. De nos jours, les enfants de 5 à 17 ans souffrent de trois fois moins de caries qu'on n'en avait découvert au cours d'enquêtes nationales précédentes.

Pour une bonne partie de la population enfantine, pas une seule carie. Dans l'ensemble, 60 p. cent des caries se retrouvaient chez 20 p. cent de tous les enfants, y compris ceux qui avaient participé au programme de prévention.

Mais, ce qui a le plus surpris les auteurs du rapport, c'est que le résultat obtenu avec les gargarismes et comprimés au fluorure était beaucoup moins encourageant que ce qu'on avait espéré. Surtout que, d'après certaines statistiques de l'Institut national de recherche dentaire, ces gargarismes et comprimés auraient dû réduire le nombre de caries de 20 à 50 p. cent.

En fait, on ne parvint à réduire les caries que de 21,4 p. cent, et ce, dans un seul groupe. Ce qui veut dire qu'en quatre ans, le nombre moyen de surfaces dentaires sauvées de la carie (il y a 128 surfaces sur les 28 dents permanentes) se réduisait à moins d'une.

À \$12 par étudiant et par année, l'éducation était non seulement la moins dispendieuse des



photothèque LA PRESSE

Les spécialistes estiment qu'il n'est pas possible d'appliquer en milieu scolaire un plan global de prévention qui permette de prévenir toute carie.

quatre formes de prévention choisies pour l'expérience ; elle était aussi uniformément impuissante à modifier le taux de caries... contrairement à la

fluorination de l'eau, moyen de prévention également peu dispendieux.

Dans chaque ville, un certain nombre d'enfants eurent à pas-

ser un examen dentaire annuel, sans autre moyen de prévention. On découvrit que, dans ce groupe, les enfants des villes dont l'eau potable était fluorée

souffraient de trois fois moins de nouvelles caries que les enfants des villes dont l'eau n'était pas fluorée.

Faibles gains

Ceux qui durent se plier aux exigences de la prévention selon les quatre modes choisis — obturateurs, application topique de pâte et gel au fluorure, rinçage-bouche (plus comprimé de fluorure là où l'eau n'était pas fluorée), éducation — parvinrent à sauver à peu près deux surfaces dentaires en quatre ans. À l'échelle nationale, pour un tel résultat, il en coûta en moyenne \$55 par enfant par année. (À New York, par exemple, il en coûtait \$105 par enfant par année.)

« Comparativement, note le rapport, chez les jeunes enfants des villes dont l'eau était fluorée, mais qui n'étaient l'objet d'aucun soin préventif, on a calculé, pour la période de quatre ans, une surface cariée de moins que chez les enfants des villes dont l'eau n'était pas fluorée. Cette économie représentait environ la moitié de celle du plus efficace des modes de prévention, mais l'expérience coûtait moins d'un dollar annuellement, per capita.

« Ce que nous avons découvert de plus important, souligne Harry Bohannon, directeur du programme, c'est qu'il n'est pas possible d'appliquer dans le milieu scolaire un plan global de prévention qui permette de prévenir toute carie. Même si la chose avait été possible, il en aurait coûté trop cher... »

Une équipe de la société Rand, sous la direction de Stephen Klein, a évalué les résultats de cette recherche.

« Le mérite principal de ce programme, dit Klein, c'est qu'il a permis de mettre en lumière ces soins préventifs qui ne donnent aucun résultat ou qui reviennent trop cher pour les résultats obtenus. Quand on sait combien il en coûte chaque année pour les soins dentaires des enfants (environ \$4,5 milliards aux USA), c'est déjà une importante découverte. »

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LES JARDINS FRUITS & LÉGUMES M.A.S. LTÉE
10126 boulevard St-Laurent
Montréal, P.Q.

FRIEFELD & COMPAGNIE INC., à titre de syndic dans l'affaire de la faillite ci-haut mentionnée, offre, par la présente, la vente des actifs suivants:
L'ACHAT EN BLOC DEVRA INCLURE UNE REPARTITION POUR CHAQUE LOT

DESCRIPTION DES BIENS

LOT #1 Inventaire de marchandise comprenant un assortiment de boîtes de conserve, jus, liquides, pâtes alimentaires, chips épicées, etc. ayant une valeur de détail approximative de **\$7,580**

LOT #2 Bière et vins et bouteilles de bière vides, etc. ayant une valeur de détail approximative de **\$2,111**

LOT #3 Équipements et agencements de magasin, comprenant des comptoirs réfrigérés pour fruits et légumes, réfrigérateur laitier, caisses enregistrees, balances, coupeur à viandes, fourneau à pain E.T.M.U., comptoirs à fruits et légumes, etc.

LOT #4 Équipements et agencements de magasin comprenant emballage chauffante électrique, convoyeurs, paniers à magasinier, pupitres, etc.

Les soumissions scellées, accompagnées d'un chèque représentant 20% de l'offre, à l'ordre de «FRIEFELD & COMPAGNIE INC.» en fidéicommissaire, et portant clairement sur l'enveloppe la mention LES JARDINS FRUITS & LÉGUMES M.A.S. LTÉE, devront parvenir au bureau du syndic, au plus tard à 12h00, mardi le 17 avril 1984.

INSPECTION DES BIENS

L'inspection des biens pourra être faite entre 10h00 et 16h00, lundi, le 16 avril 1984 à l'adresse ci-haut mentionnée.

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente qui font parties intégrantes de la demande de soumission seront fournies au moment de l'inspection et il incombe au soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont invités au bureau du Syndic, le mardi le 17 avril 1984, à 12h00, heure à laquelle les soumissions seront ouvertes et annoncées.

FRIEFELD & COMPAGNIE INC.
SYNDIC

1010 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 630
Montréal, Québec H3B 1G7
Tél. (514) 861-8414

VILLE DE BROSSARD

SOUMISSION

PROJET: #84-5

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION TRAVAUX DE FONDATION DE RUES EN PIERRE CONCASSÉE - PROJET: #84-5», et adressées à la soussignée, seront reçues jusqu'à 15 heures, le 8 mai 1984.

Les travaux comprennent la fourniture et la pose d'environ 35000 tonnes de pierre concassée et travaux connexes.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions, moyennant un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50.00), en argent ou un chèque visé à l'ordre de la ville de Brossard, en s'adressant au bureau de l'ingénieur municipal, 3200, boulevard Lapinière, centre commercial Place Brossard, 2^e étage, Brossard.

La ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Marie-Paule Daoust
Greffière de la Ville
3200, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 2B4

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
DOMINION ELECTRONIQUE INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 407, boul. Curé Labelle, Bureau 203, dans la Ville de Chomedey, Laval, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre DOMINION ELECTRONIQUE INC. le 27^e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} jour de mai 1984 à 10h00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basileux 00, Tour ouest, Chambre 07, Salle n° 1, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Daniel Girouard de notre bureau.

Date de Montréal, ce 12^e jour d'avril 1984.

Albert Dionne de
Samson, Belair Inc.,
Syndic

**samson,
belair inc.**

Suite 2224
Tour de la Bourse
C.P. 395, Place Victoria
Montréal,
Québec H4Z 1J2
Tél. (514) 871-1515

SYNDICS LIQUIDATEURS

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

QUINCAILLERIE ABRÉ LTÉE
2665 AV. VAN HORNE, MONTRÉAL, QUÉBEC

Appel & Associés, en sa qualité d'Agent pour une banque commerciale canadienne selon les droits cédés à cette banque en vertu de l'article 178 de la Loi sur les banques, et en vertu d'un acte de nantissement commercial, demande, par la présente, une offre d'achat pour les articles décrits ci-dessous en lots séparés seulement.

Des soumissions scellées, incluant un chèque visé de 20% de l'offre, payable à l'ordre de Appel & Associés, agent, et indiquant à l'extérieur de l'enveloppe «Soumission - Quincaillerie ABRÉ», seront reçues au bureau de Appel & Associés, 1 Westmount Square, 2^e étage, Montréal, Québec H3Z 2P9, jusqu'à midi, le 18 avril 1984.

LOT 1. Marchandise comprenant quincaillerie, cuisine, cadeaux, pièces de plomberie, électricité, peinture, etc. ayant une valeur au détail pour un montant de **119,863 \$**

LOT 2. Mobilier et agencement de magasin ayant une valeur et au coût de **43,956 \$**

LOT 3. Mobilier et équipement de bureau ayant une valeur d'inventaire de **1,570 \$**

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de la vente seront fournies lors de la remise de la liste des inventaires au moment de l'inspection des actifs. Toutes les conditions alors énoncées seront applicables à chacune des soumissions et c'est la responsabilité du soumissionnaire de se procurer les conditions de vente.

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs pourront être inspectés à la place d'affaire de la compagnie, au 2665 av. Van Horne, Montréal entre 10h00 à 16h00 heures, le 16 avril 1984.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes à midi, le 18 avril 1984, au bureau de l'agent.

APPEL & ASSOCIÉS
Agent

Appel & Associés
1 Westmount Square, 2^e étage,
Montréal, Que. H3Z 2P9
Tél. (514) 032-4115

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BIJOUTERIE LASALLE INC.
5890 avenue Monkland, Chambre 401
Montréal, P.Q.

FRIEFELD & COMPAGNIE INC., à titre de Syndic dans l'affaire de la faillite ci-haut mentionnée, offre, par la présente, la vente des actifs suivants:

L'ACHAT EN BLOC DEVRA INCLURE UNE REPARTITION POUR CHAQUE LOT

DESCRIPTION DES BIENS

LOT #1 Équipements et agencements d'usine comprenant un rectificateur Gesewein, soudeuse à fusion, compresseur à air portatif, 4 presses à marteaux, presses à pieds, moules et matrices de métal assés, etc. ayant une valeur d'inventaire de **\$19,260**

LOT #2 Bijoux comprenant un assortiment en or, plaqué or, argent, bronze, et solutions, etc. ayant une valeur d'inventaire de **\$ 5,114**

LOT #3 Inventaire de marchandises comprenant un assortiment de briquets, couteaux de poche, attaches pour monnaie papier (money clip) bracelets, chaînes, etc. ayant une valeur d'inventaire de **\$61,220**

LOT #4 Un assortiment de bijoux avec logo (or, plaqué, et argent)

LOT #5 ayant une valeur d'inventaire de **\$20,073**

LOT #6 Outils et équipements comprenant un assortiment de mèches, tablettes en acier, tables, etc.

LOT #7 Un assortiment de chaînes en or, bagues, jones de mariage, etc. ayant une valeur d'inventaire de **\$18,921**

Les soumissions scellées, accompagnées d'un chèque visé représentant 20% de l'offre, à l'ordre de «FRIEFELD & COMPAGNIE INC.» en fidéicommissaire, et portant clairement sur l'enveloppe la mention BIJOUTERIE LASALLE INC., devront parvenir au bureau du Syndic, au plus tard à 11h00, mercredi le 18 avril 1984.

INSPECTION DES BIENS

L'inspection des Lots #1 et 2 pourra être faite à 8482 rue St-Hubert, Montréal, P.Q. et les Lots #3, 4, 5, 6 et 7 à 5890 avenue Monkland, suite 401, Montréal, P.Q. entre 10h00 et 16h00, lundi, le 16 avril 1984 à l'adresse ci-haut mentionnée.

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente qui font parties intégrantes de la demande de soumission seront fournies au moment de l'inspection et il incombe au soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont invités au bureau du Syndic, le mercredi le 18 avril 1984, à 11h00, heure à laquelle les soumissions seront ouvertes et annoncées.

FRIEFELD & COMPAGNIE INC.
SYNDIC

1010 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 630
Montréal, Québec H3B 1G7
Tél. (514) 861-8414

APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées pour:
DIVERS PROJETS DE RENOVATIONS
Campus Ste-Croix

seront reçues par le collège d'enseignement général et professionnel Vanier.

Les personnes intéressées sont priées de venir chercher les documents de soumission au DÉPARTEMENT DES ACHATS, Collège Vanier, 821, boul. Ste-Croix, édifice St-Alfred, chambre H-316, le 16 avril 1984, entre 9:00 heures et 16:00 heures.

Seules les firmes ou individus ayant leur principale place d'affaires au Québec sont admissibles à soumissionner.

Les soumissions devront être valables pour une période de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture.

Le collège Vanier ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Toute soumission, pour être considérée, doit parvenir dûment complétée à l'endroit indiqué et avant l'heure spécifiée et être accompagnée d'une garantie de soumission égale à 10% de la valeur totale de la soumission.

Une réunion obligatoire des soumissionnaires aura lieu jeudi, le 19 avril 1984, à la salle F-228, à la suite de laquelle un certificat d'inspection sera remis à chacun des soumissionnaires présents.

Le collège se réserve le droit de partager les projets parmi les soumissionnaires.

Les soumissions seront ouvertes MERCREDI, le 16 mai 1984 à la salle H-315, édifice St-Alfred à 9:00 heures.



Vanier College

821 boulevard Ste-Croix
Montréal, Québec H4L 1X9



**VILLE DE
DOLLARD-DES-ORMEAUX**

SOUMISSION CONTRAT N° 361

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «Soumission» et adressées au Greffier, 12001 boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Qué., seront reçues jusqu'à 16h00, le 26 avril 1984, pour l'installation de douze (12) bornes-fontaines.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville. On obtiendra ces formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) en s'adressant au bureau du Chef du Service du Développement de la Ville, 12001 boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Qué.

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les dix (10) jours qui suivront la date de réception des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à l'ordre et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

R.B. Coulter
Chef du service du Développement



VILLE DE BROSSARD

SERVICES TECHNIQUES

PROJET: # 84-6

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION POUR L'INSTALLATION D'ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIALS D'ENTRÉES DE SERVICES» PROJET 84-6 et adressées à la soussignée, seront reçues jusqu'à 15 heures, le 8 mai 1984.

Les travaux comprennent la fourniture et la pose d'environ 1045 m linéaires d'égout, d'égout pluvial et sanitaire et 47 entrées de services et travaux connexes.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions, moyennant un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50) en argent ou un chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard, en s'adressant au bureau de l'ingénieur municipal, 3200, boul. Lapinière, Brossard, Centre Commercial Place Brossard, 2^e étage.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Marie Paule Daoust
Greffière de la Ville
3200, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 3B4

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE:
HEBERT-DAC INC.
2195, rue Ste-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5H5

Une banque à charte, en vertu des pouvoirs qui lui confère l'article 178 de la Loi sur les banques, fait appel à des offres, par l'entremise de son agent, pour la vente des biens ci-après décrits en bloc ou en lots séparés.

DESCRIPTION DES BIENS

Lot #1 Équipement de bureau tel que bureaux, classeurs, filières, étagères, chaises, ordinateur de marque Olivetti avec écran, clavier et imprimante, etc.
Évalué à **\$32 000**

Lot #2 Photocopieurs neufs et usagés, dactylos, calculatrices, caisses enregistrees, etc.
Évalué à **\$19 000**

Lot #3 Fournitures et lot de pièces d'entretien
Évalué à **\$18 000**

INSPECTION
L'inspection des biens pourra être faite au 2195, rue Ste-Anne à Saint-Hyacinthe le 17 avril 1984 entre 10 heures et 16 heures.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues au bureau de l'agent, sur demande au préalable, ou sur les lieux lors de l'inspection, aux frais de la personne intéressée.

OFFRES

Les offres accompagnées d'un dépôt de 10% par chèque visé devront parvenir au bureau de l'agent, Moquin, Ménard, Giroux, Du Temple et Associés, 85, rue Saint-Charles Ouest, Bureau 201, Longueuil (Québec) J4H 3W7 avant l'heure limite de 11 heures le 19 avril 1984.

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot.

Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.

L'agent se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Les offres devront être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit: SOUMISSION — HEBERT-DAC INC.

CONDITIONS ET RÉSERVES
Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu sur place. Les conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.



moquin, ménard, giroux, du temple
et associés AGENT

85, rue saint-charles ouest, bureau 201
longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-7020 (514) 875-6215

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

ARTICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LUCETTE CHEVALIER ALLARD, professeur de commerce et secrétaire, domiciliée et demeurant au 1466 rue Albert, en la Cité de Ste-Julienne, dans la Province de Québec, J0K 2T0.

FAILLITE

AVIS est par les présentes donné que LUCETTE CHEVALIER ALLARD a fait cession de ses biens le 4^e jour d'avril 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24^e jour d'avril 1984, à 10h30 de l'avant-midi à la Cour municipale de Joliette, située au 733, rue Richard à Joliette, Québec J6E 2T7.

DATE DE MONTRÉAL, ce 9 avril 1984.

CLAUDE LUSSIER, C.A.
Syndic

**Normandin
Barrière+Cie**

syndics

1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec H3B 2W3
(514) 861-9311

Édifice de la
Banque Royale
du Canada
affilié à Deloitte
Haskins & Sells

AVIS AUX

CRÉANCIERS DE LA

PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de

la faillite de:

C.S. NO. 11-001344-841

NO: 049393

BRIDGE MACHINERY

(1982) INC., corps poli-

tique légalement consti-

tue par lettres patentes

ayant son bureau chef et

sa place d'affaires dans

la ville et district de

Montréal, au 3951, rue

Lanovette.

DEBITEUR

AVIS est par les pré-

sentes donné que

BRIDGE MACHINE-

RY (1982) INC. de la

ville et district de Mon-

tréal, Province de Qué-

bec, a déposé une ces-

sion sous la Loi de la

faillite 1949, le 10 avril

1984 et que la première

assemblée des créan-

ciers sera tenue le 26

avril 1984 à 13:30 heu-

res, au bureau du Sé-

questre Officiel, Com-

plexe Guy Favreau, 200

ouest, boul. Dorchester,

Basileux 00 - Tour

ouest, Chambre 07,

Salle #2, Montréal, et

que pour avoir le droit

de voter, les créanciers

doivent produire entre

autres documents néces-

saires avant l'assem-

blée, les preuves de

reclamation et si néces-

saire, les procurations.

DATE A MON-

TRÉAL, ce 11^e jour

d'avril 1984.

LEON FRIEDMAN, C.A.

& LEON FRIEDMAN &

ASSOCIÉS INC.

SYNDIC

BUREAU DE:

LEON FRIEDMAN &

ASSOCIÉS INC.

5075, rue de Sorel

Montréal, Québec

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

DEMANDE DE SOUMISSIONS

LES BOIS FRANNICK INC.
2215, boulevard Industriel
CHOMÉDEY, LAVAL, P.Q.

Des soumissions scellées seront reçues pour l'achat des actifs suivants, en bloc ou en lots séparés:

LOT #1: Inventaire de bois brut: de grades, de longueurs et d'épaisseurs assorties; essence pin blanc et pin rouge. Évalué au coûtant à: **257 143,92\$**

LOT #2: Inventaire de bois blanchi et de patrons: de grades de longueurs et d'épaisseurs assorties; essence pin blanc et rouge. Évalué au coûtant à: **367 230,04\$**

LOT #3: DIVERS: Bois pour blocage et lattes. Évalué à: **1500,00\$**

LOT #4: MACHINERIE: Chariot élévateur T.M.C. moteur au gaz propane capacité 8,000 lbs de marque Toyota. Évalué à: **8500,00\$**

LOT #5: MATÉRIEL ROULANT
a) Automobile Chrysler New Yorker 1984. Évalué à: **17000,00\$**
b) Camion plate forme GMC 1983 moteur diesel. Évalué à: **39800,00\$**

NOTES:

A- Cette vente est sujette à des conditions faisant partie intégrante du présent avis; la responsabilité de s'en procurer copie incombe à toute personne ou organisme intéressé.

B- Un cahier d'inventaire et une liste des conditions seront disponibles le jour de la visite des actifs.

C- Il serait à l'avantage des soumissionnaires de présenter une soumission séparée pour chacun des lots.

Visite des actifs:

Date: Mardi le 17 avril 1984
Heures: De 10h a.m. à 4h p.m.
Endroit: Les Bois Frannick Inc.
2215, boulevard Industriel, Chomedey,
Laval, P.Q.

Réception des soumissions:

Date: Mardi le 24 avril 1984
Heures: Jusqu'à 12h (midi)
Endroit: Service de Recouvrement,
300 Place d'Armes, 9e Étage
Montréal, P.Q. H3V 2W3

Montréal, P.Q., le 13 avril 1984

Par: E. Saad, Agent (514) 394-8060



CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE L'OUTAOUAIS

APPEL D'OFFRES

Projet: Modifications au 4e et 5e étage - Aile Nord
116, boul. Lionel-Emond, Hull (Québec)
J8Y 1W7

Propriétaire:

Centre hospitalier régional de l'Outaouais
116, boul. Lionel-Emond, Hull (Québec)
J8Y 1W7

Architecte:

D'Arcy Audet
18, rue Fontaine, Hull (Québec)
J8Y 2B6

Ingénieurs:

Landry, Gauthier, Lefebvre
13, rue Buteau, Hull (Québec)
J8Z 1V4

Le Centre hospitalier régional de l'Outaouais demande des soumissions pour la rénovation du 4e et 5e étage - Aile Nord, du Pavillon principal, situé au 116, boul. Lionel-Emond, Hull (Québec).

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975 L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis documents, contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau du soumissionné, (au local 913, 9e étage) moyennant un paiement de cinquante dollars (50\$) non remboursable, sous forme d'un chèque visé à l'ordre du Centre hospitalier régional de l'Outaouais.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de vingt mille dollars (20 000\$), fait à l'ordre du propriétaire ou, d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et du cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues à Hull, au bureau du Directeur des services auxiliaires, jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le 10e jour du mois de mai 1984, pour être ouvertes au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni quelque autre des soumissions reçues.

Jean-Yves Bernier, ing.
Directeur des services auxiliaires
Centre hospitalier régional de l'Outaouais
776-2557

AVIS LÉGAUX

AVIS est par la présente donné conformément à l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977 ch. P-16) que la garantie créée par l'acte de fidéjussion comportant hypothèque, nantissement, privilège, cession et transfert consenti par Valcide Ltée en faveur de Compagnie Montréal Trust, en sa qualité de fiduciaire, reçu devant Me Michel Lavallée, notaire le 19 avril 1983, sous le numéro 3969 et enregistré au bureau d'enregistrement de Verchères sous le numéro 168415 est devenue exécutoire.

Montréal, ce 4e jour d'avril 1984.

ERNST & WHINNEY,
AGENT
Pour le fiduciaire



la commission
scolaire du
SAUT-SAINT-LOUIS

APPEL D'OFFRES

La commission scolaire du Saout-Saint-Louis recevra, jusqu'à 13 heures 30, le lundi 30 avril 1984, au 8700, boulevard Champlain, LaSalle, Québec des offres sous enveloppes scellées pour:

84-07 Papier à imprimer
84-08 Matériel didactique

Chaque soumissionnaire doit remettre son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par la commission scolaire. Aucun dépôt n'est demandé au moment de la soumission. Cependant à l'adjudication de la commande, le fournisseur devra remettre un bon de garantie ou un chèque visé de 5% du montant total de la commande. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire du Saout-Saint-Louis et tiré sur une banque ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe préparée à cette fin par la commission scolaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 8 heures 30, le lundi 16 avril 1984, auprès des services de l'équipement, au 8700, boulevard Champlain, LaSalle.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, laquelle aura lieu à 13 heures 30, au 8700, boulevard Champlain, LaSalle, Québec, le 30 avril 1984.

La commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le directeur général,
JEAN-PIERRE LEFERRIERE
LaSalle, le 9 avril 1984



VILLE DE BROSSARD

SOUMISSION

PROJET: 84-TP-2

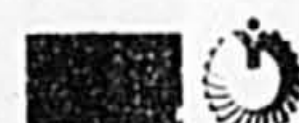
Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION MARQUAGE DE LIGNES DE RUES», PROJET: «84-TP-2» et adressées à la soumissionnée, seront reçues jusqu'à 15 heures, le 9 mai 1984.

Les travaux comprennent: Marquage de lignes de rues de 4 pouces à 18 pouces de largeur, pour une longueur approximative de 81000 pieds linéaires.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions, moyennant un dépôt non remboursable de dix dollars (10\$) en argent ou un chèque visé à l'ordre de la ville de Brossard, en s'adressant au bureau de l'ingénieur municipal, 3200, boulevard Lapinière, centre commercial Place Brossard, 2e étage, Brossard.

La ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Mario-Paul Daoust
Greffier de la ville
3200, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 2B4



Parc olympique

APPEL D'OFFRES

Contrat no C-658-10

Travaux relatifs à la construction des bureaux administratifs de la R.L.O. sous la dalle promenade et dans le stationnement P. 6 près de la route du secteur Pie-IX.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les documents de soumission à leur nom.

Un paiement non remboursable de 50.00\$ sous forme de chèque visé ou de mandat payable à la Régie des installations olympiques, est requis pour l'obtention des documents. Ceux-ci seront disponibles, le mardi 17 avril 1984.

Les soumissions pour être recevables, devront être accompagnées d'une GARANTIE sous forme soit d'un cautionnement correspondant à un montant minimum de 10% du montant de la soumission, soit d'un chèque visé correspondant à un montant minimum de 5% de la soumission.

Les documents sont disponibles à l'adresse suivante:

Régie des installations olympiques
Bureau C.9, Service des achats
4545, avenue Pierre-de-Coubertin
(entrée stationnement P. 5)
Montréal, (Québec) H1V 3N7
Téléphone: 252-4475

La RÉCEPTION des soumissions se fera à la même adresse et les enveloppes dûment scellées seront déposées au soin du secrétaire.

Une réunion d'informations et/ou visite des lieux se tiendra à la Rotonde du Stade olympique, le mardi 24 avril 1984 à 10 heures. Pour de plus amples informations veuillez communiquer avec monsieur Gilles Michon au numéro 252-4494.

La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée au vendredi 4 mai 1984 à 11 heures.

La Régie des installations olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Me Mireille Zigby

PERCO
Pourquoi acheter? PERCO loue tout!

PERCO
Outils et équipements de qualité.

331-7550
3185, boul. Pitfield, St-Laurent
2275, de la Métropole, Longueuil

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DE:
105730 CANADA INC.
Ste-Justine de Newton
Cité de Vaudreuil, Québec

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau de l'agent Guy Gervais jusqu'à jeudi 19 avril 1984, à 14:30 heures, pour l'achat de l'actif suivant:

EN LOTS SÉPARÉS

DESCRIPTION

LOT no. 1: TERRAIN: 108 arpents, lots P397, P402.
BÂTISSE: (1) Métallique, 40 x 120, style «Archidrome», isolée contre froid et feu.
GRANGE: (1) 60 x 80.

LOT no. 2: DEUX MAISONS (2)
1 - Maison: 2 étages en brique, sous-sol fini, chauffage électrique et à l'huile.
1 - Maison: Cottage en bois et aluminium, sous-sol fini, chauffage électrique.

LABORATOIRE: (Chimie), cafétéria.
Attaché au laboratoire:
1 garage de 3 portes: 2 de 12', 1 de 24'.

VALEUR APPROXIMATIVE DE
LOT no. 1 ET no. 2: \$1,000,000.00

INSPECTION

Les personnes intéressées pourront examiner les actifs au 2472 Rang 6, Ste-Justine de Newton, Québec, le lundi 16 avril 1984, entre 10 h et 16 h ou sur rendez-vous avec l'agent.

CONDITIONS

Les soumissions cachetées seront accompagnées d'un chèque visé pour 5% du montant de l'offre. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. L'agent se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu le jeudi 19 avril 1984, à 14:30 heures.

GUY GERVAIS
Agent

500, Place d'Armes
Bureau 2380
Montréal, Québec
H2Y 2W2
Tél: (514) 842-4491

Cégep
de
Saint-Laurent

APPEL D'OFFRES

PROJET:
1. CLIMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
2. AMÉNAGEMENT DE LA CAFÉTERIA

PROPRIÉTAIRE:
CÉGEP DE SAINT-LAURENT
625, boulevard Ste-Croix
Saint-Laurent, Qué. H4L 3X7

ARCHITECTE:
JOSEPH PAUER
4580, avenue Miller
Montréal, Qué. H3W 2E3

INGÉNIEURS:
LEROUX, LEROUX, NANTÉL, PAPIN ET ASSOCIÉS
110, Place Crémazie
Montréal, Qué. H2P 1B9

LE CÉGEP DE SAINT-LAURENT, propriétaire, demande des soumissions pour les deux projets suivants:

1. Climatization de la bibliothèque à partir de trois unités de 25 tonnes de réfrigération.

2. Rénovation quant à l'aménagement et l'éclairage de la cafétéria. Ces deux projets sont indépendants et des soumissions séparées seront reçues pour chacun de ces projets.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de (\$100.00) cent dollars, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 8000\$ (huit mille dollars) pour le projet de climatization de la bibliothèque et 7000\$ (sept mille dollars) pour l'aménagement de la cafétéria, à l'ordre du propriétaire CÉGEP DE SAINT-LAURENT ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues à l'adresse du propriétaire, jusqu'à quatorze heures, heure en vigueur localement, le quatre (4) du mois de mai 1984 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire pourra être un entrepreneur en réfrigération pour la climatization de la bibliothèque. Pour les (2) projets, l'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

Spécialités	Montant du chèque visé ou cautionnement de soumission en dollars.
Réfrigération	\$8000 (huit mille dollars)
Électricité	\$2500 (deux mille cinq cents dollars)

Les soumissions des sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire. Le propriétaire se réserve le droit d'accepter ou de refuser la plus basse ainsi que toute autre soumission. De plus, il se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Jacques Bélanger
Directeur des services administratifs
Cégep de Saint-Laurent
625, boul. Ste-Croix
Saint-Laurent, Québec
H4L 3X7

11 avril 1984

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE:
VILLEMAIRE FRÈRES LTÉE
34, rue Ste-Hélène
Saint-Lambert (Québec)
J4J 2P2

Cette entreprise dont le chiffre d'affaires a atteint \$3.8 millions au cours des années, dispose de bonnes facilités de production. Elle s'est acquise une expertise dans la fabrication de reliures à anneaux conventionnelles et spécialisées, dans l'imprimerie de documents légaux, comptables et scolaires, et dans la fabrication de divers nouveaux produits de composants de vinyle utilisés dans la publicité et l'audiovisuel.

Une banque à charte, en vertu des pouvoirs qui lui confère l'article 178 de la Loi sur les banques, et un fiduciaire, en vertu d'un acte de fiducie exécuté par Villemaire Frères Ltée, dont la garantie créée par ledit acte est devenue exécutoire, font appel à des offres, par l'entremise de leur agent, pour la vente des biens ci-après décrits en bloc ou en lots séparés.

DESCRIPTION DES BIENS

Lot #1 Comptes-clients, liste des clients et commandes en main

Lot #2 Produits finis

Évalué à \$157 000

Lot #3 Produits en cours

Évalué à \$80 000

Lot #4 Matière première et four-niture

Évalué à \$352 000

Lot #5 Presse à imprimerie de marque Aurelia 68, modèle 237, série A/68

Évalué à \$25 000

Lot #6 Machine à estamper de marque Kohbus, modèle 50, trois couleurs, automatique

Évalué à \$50 000

Lot #7 Poinçonneuse automatique de marque Wire-O, modèle 14259-2238680, série A-9

Évalué à \$15 000

Lot #8 Guillotine de marque Pivano Hydrodynamic, automatique, série 485

Évalué à \$16 000

Lot #9 Système pour fabrication d'index, livres de banque, etc., comprenant cinq machines

Évalué à \$17 500

Lot #10 Machine de conception domestique pour la fabrication de cartables

Évalué à \$15 000

Lot #11 Machine Flex-Flex, de marque Elmer-Kann, modèle KB49, série 130-2

Évalué à \$16 000

Lot #12 Machine pour la fabrication de cartables, de marque Kohbus, fabrication 220, incluant machine à coins manuelle, alimenteur de marque Kohbus, modèle Baujahn-66

Évalué à \$35 000

Lot #13 Machine pour la fabrication de cartables, de marque Smyth Mfg. Co., série L-811

Évalué à \$37 000

Lot #14 Machine à scellage haute fréquence, de marque Raydine, modèle M-6000, série 6685

Évalué à \$15 000

Lot #15 Machinerie telle guillotine, colleuses, diverses presses, machines à estamper, compresseurs

Évalué à \$357 000

Lot #16 Équipement et outillage

Évalué à \$36 000

Lot #17 Mobilier de bureau

Évalué à \$25 000

Lot #18 Ordinateur de marque Philips 128K incluant deux disques fixes de 40 M.B., un dérouleur de bande, une imprimante 300 L.P.M., cinq écrans cathodiques, deux imprimantes 150 c.p.s., deux contrôleurs de pouvoir (certains composants sujettes à lien)

Évalué à \$96 000

Lot #19 Compacteur à déchets

Évalué à \$8 000

Lot #20 Matériel roulant, incluant deux chariots élévateurs

Évalué à \$8 000

Lot #21 Presse à imprimer de marque Elmer-Kann, modèle 3CN26, série 122257-2, 26 couleurs, trois feuilles (sujet à lien)

Évalué à \$60 000

Lot #22 Chariot élévateur à gazoline, de marque Mitsubishi, modèle 50C15, série FB150080 (sujet à lien)

Évalué à \$18 000

Lot #23 Équipement de bureau incluant photocopieur de marque Sharp, deux dactylos (sujet à lien)

Évalué à \$15 000

INSPECTION

L'inspection des biens pourra être faite au 34, rue Ste-Hélène à Saint-Lambert (Québec), le mardi 17 avril 1984 entre 9 heures et 17 heures ou sur rendez-vous préalable avec l'agent.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues au bureau de l'agent, sur demande préalable, ou sur les lieux lors de l'inspection, aux frais de la personne intéressée.

Pour l'achat en bloc l'agent peut fournir l'information financière supplémentaire nécessaire

OFFRES
Les offres accompagnées d'un dépôt de 10% pour une offre en bloc et de 15% pour une offre par lot, par chèque visé devront parvenir au bureau de l'agent Moquin, Ménard, Giroux, Du Temple et Associés, 85, rue Saint-Charles Ouest, Bureau 201, Longueuil (Québec) J4H 3W7, avant l'heure limite de 14 heures le 25 avril 1984.

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot.

Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.

L'agent se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Les offres devront être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit: SOUMISSION — VILLEMAIRE FRÈRES LTÉE.

CONDITIONS ET RESERVES
Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu sur place. Les conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.



Moquin, Ménard, Giroux, du temple
et associés

AGENT
85, rue saint-charles ouest, bureau 201
longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-7020 (514) 875-6215

Autres avis légaux en pages
C9 - E5 - E12 - F12

ENCAN de mobiliers et accessoires ménager

LUNDI, LE 16 AVRIL 1984 À 9H30

Aménagement de salle à manger style rustique victorien — Mobilier de salle à manger de 8 pièces en chêne — Mobilier de salle à manger de 9 pièces en noyer — Autre mobilier de 9 pièces en orajou — Sofa et chaise style Louis XV — Table de travail antique en pin — Chaises d'appoint en chêne sculptées — Sofa Duncan Phyfe — Grand vaisselier — Armoire style victorien — Bureau à façade en pente en chêne — Berclose à double portes — Mobilier de chambre à coucher en noyer — Chesterfield — Tables de salon — Réfrigérateur, laveuse, cuisinière General Electric — Lampe torchères et lampes de table — Tableaux, gravures, aquarelles — Peints et gros appareils électro-ménagers, etc.

EXPOSITION: Samedi, le 14 avril de 9h30 à 16h et juste avant la vente de lundi.

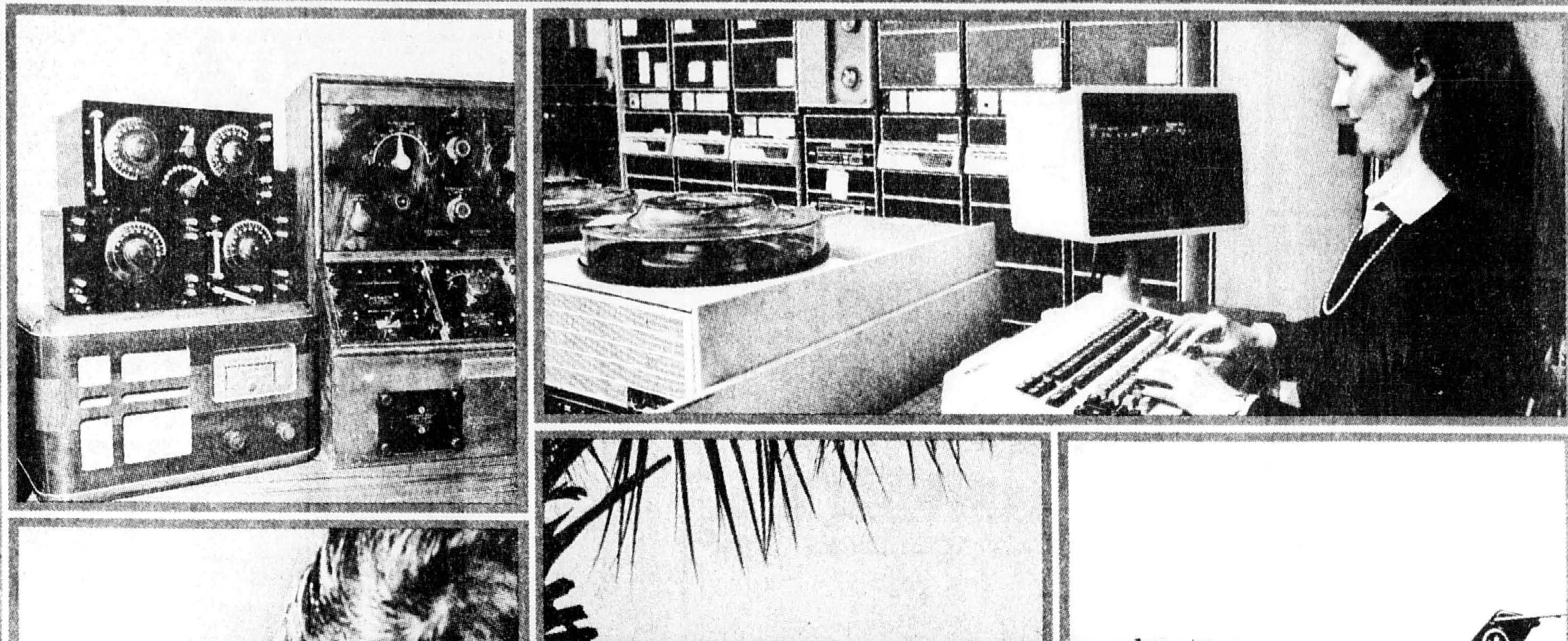
Toute marchandise vendue à nos encans est sujette à une prime

PROV. CODE POSTAL

LA PRESSE

100 ans d'inventions

MONTRÉAL, LE LUNDI 16 AVRIL 1984



Dans le cadre de son Année du Centenaire

la presse

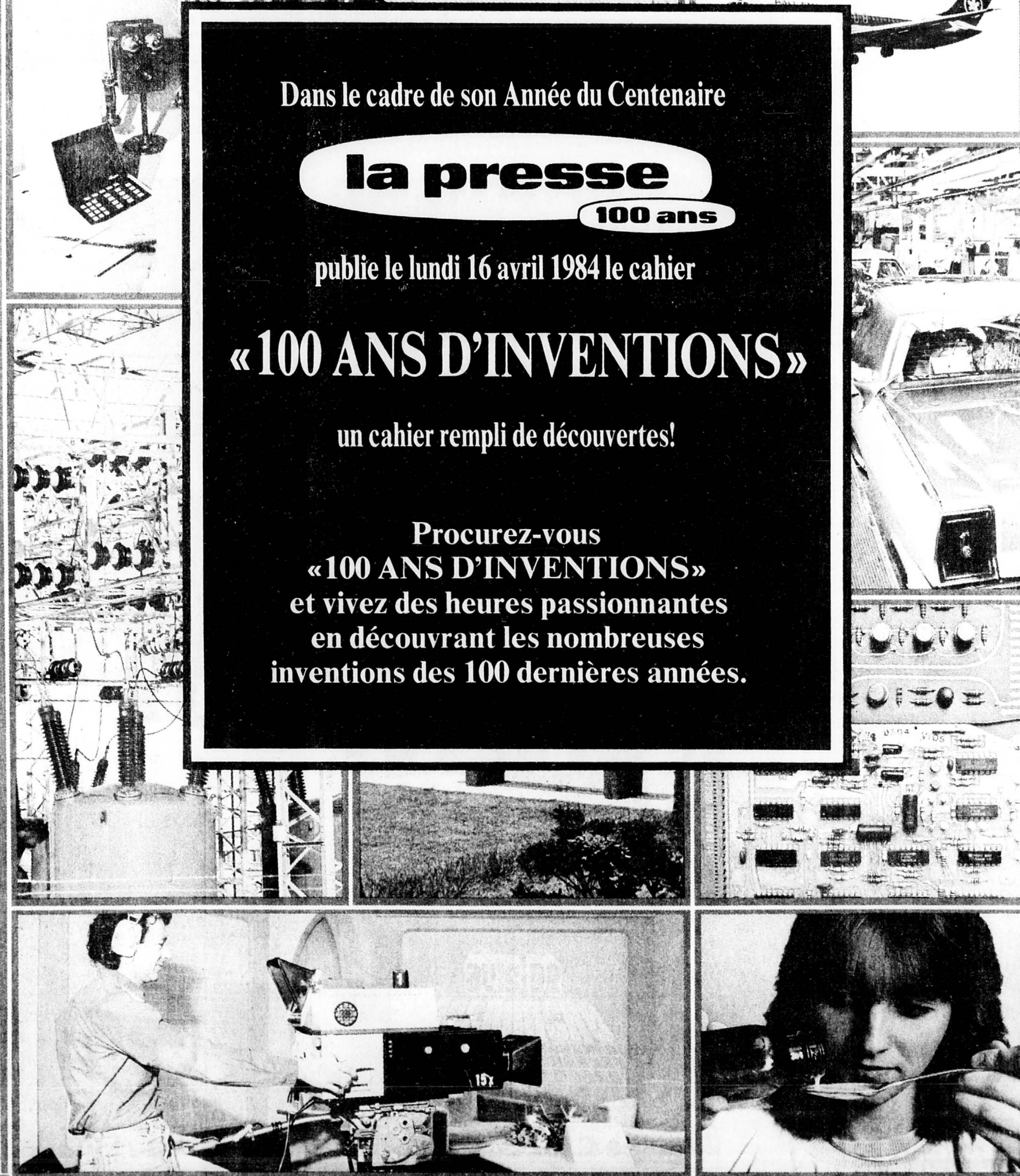
100 ans

publie le lundi 16 avril 1984 le cahier

«100 ANS D'INVENTIONS»

un cahier rempli de découvertes!

Procurez-vous
«100 ANS D'INVENTIONS»
 et vivez des heures passionnantes
 en découvrant les nombreuses
 inventions des 100 dernières années.



AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES
SOUSSIONS

PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU

ERRATUM

Aux PHAR-ESCOMPTE JEAN COUTU il est important de vous offrir constamment une publicité exacte. Toutefois, une erreur peut se glisser. Dans un tel cas, nous agissons aussitôt en vue d'apporter tous les correctifs nécessaires.

Dans notre circulaire du 15 au 21 avril 1984:

En page 7, le coupon «Chaise pliante "Luxo"» aurait dû se lire à \$12.99 chacune.

Toutes nos sincères excuses à notre clientèle pour ce contretemps.

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire, inséré aujourd'hui dans LA PRESSE, veuillez noter les corrections suivantes:

Page 1: les pantalons pour dames illustrés de couleur rose ou kaki en vente à 11,27\$ ne sont pas disponibles. D'autres pantalons de valeur égale seront vendus au même bas prix.

Page 7: les pantalons pour garçons modèle «Pony Express» ou «Finish Line» en vente à 13,97\$ ne seront pas disponibles. Les pantalons de modèle «Fox» ou «Jaguar» seront vendus au même bas prix.

Nous regrettons les inconvénients que ces erreurs auraient pu vous causer.

Bonimart

SECON LES INSTRUCTIONS DE
MOQUIN, MENARD, GIROUX, DUTEMPLE

ENCAN PUBLIC

SUR LES LIEUX DE:

DESTEL

ARMOIRES DE CUISINE
525, RUE ST-ROCH, GRANTHAM OUEST
CTE DRUMMOND, QUE. J2B 6V4

• LE MARDI 17 AVRIL 1984 À 10H00
• INSPECTION LE LUNDI 16 AVRIL

MACHINERIE À BOIS:
1982, Giben type Gamma 2 A, électronique, 86 programmes, 6 mesures par programme, (sujet à vente avant encan) - 1983 Giben Gamma ST 12" scie à pontons - HOLZMA MOBILE 24 D2, perceuse automatique 1981 Holzma modèle 26/ Z automatique - modèle 26/1, pose pentures - 2 Diehl modèle SL 52, 24 po - fraiseuse SCM 1983 modèle R9 - fraiseuse Wadkin, 1974 modèle JB - sableuse Sanding Master modèle CSB-Z-900, 36" - Oakley modèle H-6 sableuse à bande - sableuse Progress modèle PMC 150, 6" - Heian machine à tennon simple modèle ST-4 - Wadkin banc de scie modèle PP670, 16" - général, banc de scie modèle 450, 10" - 2 Rockwell banc de scie modèle 34-450, 10" - 2 entraîneurs Holz-Her - 2 Univer modèle 825 + 508 - Dewalt scie radiale 10" - Jax Poitras scie à ruban 24" - toupeuse Wadkin, 10HP - 2 toupeuses SCM modèle T 120/C - toupeuse Bauerle, 1" - toupeuse Sicar, modèle SF 1000 - toupeuse Poitras - sac corroyeur modèle FS 305, 12" - corroyeur Jax Poitras, 8" - presse colleuse, Black modèle 900W, embrayage air - 4 tables d'assemblage Et Frame, 36 x 36 - 4 x 6 - 24 x 24 - colleuse de Chant Oit modèle Kantomat (Edge banding machine)

EQUIPEMENT ET OUTILLAGE
Convoyeur Moody 24" - Convoyeur Victory 36" - Morbidelli - perceuse verticale - perceuse à colonne général 5/8" chambre à peinture - 2 compresseurs Quincy 25 HP - perceuse électrique - tournevis - sableuse portative - sableuse à air...

MATÉRIEL ROULANT ET CHARIOTS ELEVATEURS
1979 Ford 7000, 18', ouvert avec toile, moteur Cat V636 Diesel - 1977 Ford 9000, 24' fermé avec 2 boîtes et remorques amovibles, Detroit diesel - 1976 International 20, essence - Allis Chalmers modèle ACP 80 AC, 8 000 lb - Allis Chalmers modèle FP 50...

MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU:
Bureau - chaises - classeurs latéraux format légal - coffre fort - crédence - machine à écrire - bibliothèques - calculatrices...

TÉL.: site: (819) 472-1422

Maynards

ENCANTEUR INDUSTRIEL
3120 Glen Erin Drive - # 7
Mississauga, Ontario
LSL TR6 (416) 828-2511

RECHERCHÉ POUR MEURTRE,
VIOL, ENLÈVEMENT ET TORTURE

Wilder se suicide

COLEBROOK, New Hampshire (D'après UPI) — Le coureur automobile Christopher Wilder, recherché aux États-Unis pour des affaires de viol, torture, meurtres et enlèvements impliquant 11 femmes dans différents États, s'est tué à coups de feu hier au moment où la police américaine le cernait près de la frontière canadienne.

Wilder, 39 ans, un riche «playboy» d'origine australienne, était considéré comme l'homme le plus recherché des États-Unis et avait été reconnu près d'une station-service par deux policiers de la route à qui le FBI avait indiqué que l'homme pouvait se trouver dans la partie nord du New Hampshire.

Wilder était recherché à la grandeur des États-Unis pour les meurtres de quatre femmes, les attaques perpétrées contre deux autres qui ont pu l'identifier et pour la disparition de cinq autres femmes.

Un policier de la route du New Hampshire a été blessé au moment où Wilder a fait feu sur lui-même.

GAGNEZ
un Macintosh

RÈGLEMENTS:

- 1) AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE
- 2) DOIT ÊTRE ÂGÉ DE 18 ANS ET PLUS
- 3) UN BULLETIN DE PARTICIPATION PAR PERSONNE
- 4) TOUS LES BULLETINS DE PARTICIPATION DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS PERSONNELLEMENT CHEZ MICROSERV.
- 5) SI VOUS AVEZ ACHETÉ UN MACINTOSH DE MICROSERV ET SI VOUS GAGNEZ, NOUS VOUS LES REMBOURSERONS.
- 6) LE CONCOURS SE TERMINE LE 8 MAI 1984 À 18:00
- 7) LISTE COMPLÈTE DES RÈGLEMENTS CHEZ MICROSERV.

NOM..... TÉL.....

ADRESSE..... TÉL. (BUREAU).....

VILLE..... CODE POSTAL.....

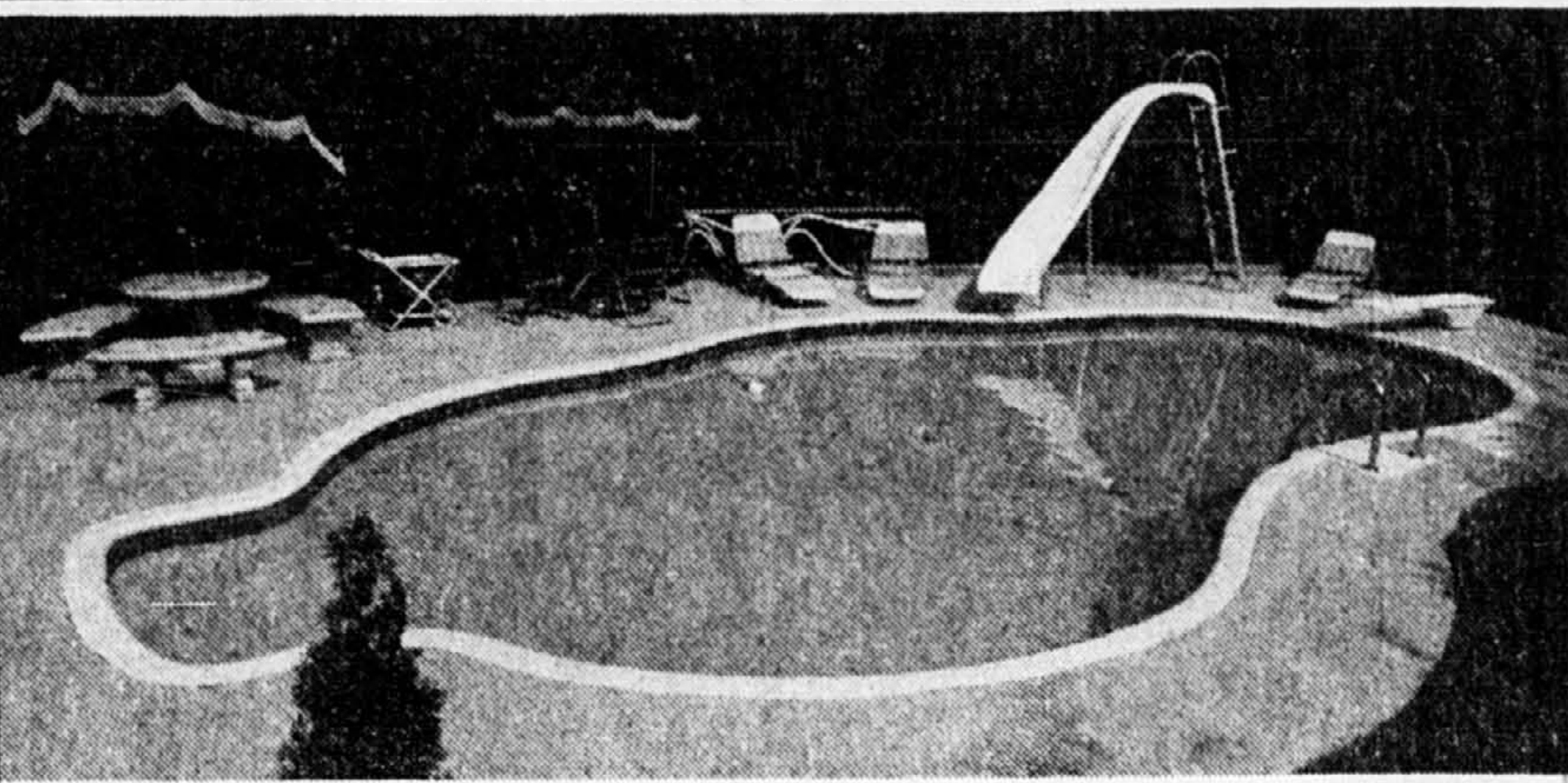
Remplissez le bulletin de participation et apportez cette annonce chez Microserv.

microserv

369 av. DORVAL
Dorval, Québec
Tél.: 631-4557
(opposé au Centre d'achats Dorval)

Salle d'exposition
189, ch. Rockland,
suite 100, Montréal
Tél.: 735-1323
(sud de Jean-Talon: l'édifice Lanier)

**LA QUALITÉ DE LONG EN LARGE
ET EN PROFONDEUR**



Monaco fabrique des piscines creusées et en béton «Gunite», car c'est ainsi qu'on fait les meilleures piscines: celles qui restent belles et qui durent longtemps.

Le béton «Gunite», appliqué pneumatiquement, assure une densité uniforme. Aucun autre produit ne donne une telle **qualité de long en large et en profondeur**, tant du point de vue de la durabilité que de l'apparence.

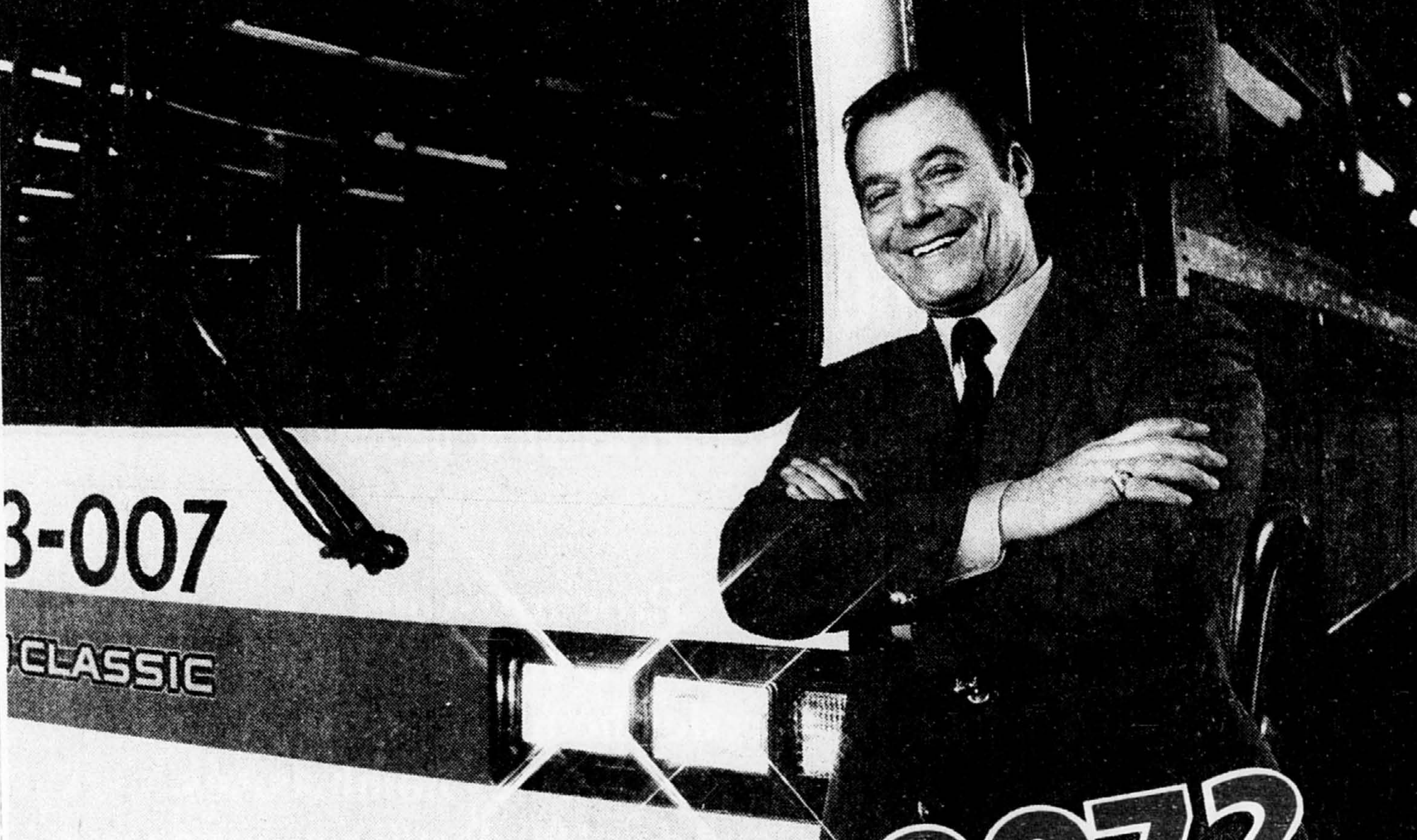
La qualité du béton «Gunite», le prestige d'un design superbe et la supériorité de la technique Monaco font de nos piscines des produits incomparables qui vous procurent satisfaction et tranquillité d'esprit. En revanche, **les prix sont très concurrentiels**. Venez le constater. Nous sommes à votre disposition pour vous accueillir et vous documenter à notre centre d'information et d'exposition.

À votre convenance, nos conseillers techniques iront chez-vous pour faire une estimation gratuite de votre projet.

LES PISCINES MONACO INC.

MONACO

10795 Pascal Gagnon
Montréal-Nord, Québec
H1P 1Z9
Tél.: 327-3331



L'AGENT 007?

À sa façon, Clément Cournoyer est l'un des hommes les plus invincibles en ville.

Sa profession: chauffeur d'autobus.

Au volant de son super bolide, il parcourt 700 km par semaine, transporte 4000 clients et affronte les pires intempéries.

Lui et ses 3300 collègues ont subi un entraînement intensif afin d'assurer le bien-être des passagers et de leur offrir le meilleur service possible.

Leur mission: vous faciliter la vie en ville.

Rencontrez donc Clément Cournoyer. Il y a toujours un métro ou un autobus tout près de chez vous. Et n'oubliez pas de lui sourire!



L'équipe C.T.C.U.M. À votre service, chaque jour.

**À LIRE
MERCREDI DANS
CONSUMMATION**

Les oeufs de Pâques à l'ukrainienne
par Françoise Kayler



la presse
100 ans